Quatre-vingt-quatrième année. — N° 25. Le Numéro : 15 francs. Lundi 28 et Mardi 29 Janvier 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère des affaires étrangères.

Arrêtés portant promotions (administration centrale) (p. 1235).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté modifiant les dispositions de l'arrêté du 21 janvier 1952 portant nomination au cabinet du ministre de l'intérieur (p. 1235).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 25 janvier 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et rectificatif (p. 1235).

Décret portant concession de la médaille militaire (rectificatif) (p. 1236).

Décret portant admission dans la deuxième section du cadre des ingénieurs généraux de l'air (rectificatif) (p. 1236).

Arrêté du 7 janvier 1952 portant remise de débet (p. 1236).

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales pour l'année 1952 (p. 1236).

Tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs de personnels du service des essences des armées (p. 1240).

Ministères des finances, des affaires économiques et du budget.

Arrêté portant nominations (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 1240).

Ministère de l'éducation nationale.

Circulaire relative à l'application de la loi n° 51-1140 du 28 septembre 1951 et du décret n° 51-1395 du 5 décembre 1951 et concernant l'attribution de l'allocation scolaire trimestrielle (rectificatif) (p. 1240).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 25 janvier 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 1241).

Arrêté portant constitution du jury chargé d'apprécier les épreuves d'admission des candidats à l'emploi de secrétaire d'administration à l'administration centrale (p. 1241).

Arrêté portant affectation du produit des péages perçus au port d'Ajaccio au profit de la chambre de commerce de cette ville (rectificatif) (p. 1241).

Arrêtés portant attributions de fonctions (ponts et chaussées) (p. 1241).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Arrêtés portant délégations de pouvoirs (p. 1241).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 28 janvier 1952 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'immeubles par la caisse mutuelle d'allocations familiales agricoles de la Haute-Vienne (p. 1240).

Arrêtés portant délégations de signature (rectificatifs) (p. 1241).

Décision du 22 janvier 1952 portant approbation des décisions n° 1, 2, 3 et 4 du centre technique des conserves de produits agricoles (p. 1241).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 26 janvier 1952 portant promotion dans le corps de l'inspection de la France d'outre-mer (p. 1241).

Arrêtés portant promotions (travaux publics, mines et techniques industrielles) (p. 1241).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés du 4 janvier 1952 relatifs aux budgets des établissements nationaux de bienfaisance à caractère hospitalier (p. 1242).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Réunion de commission. — Rectifications au compte rendu *in extenso* de la 1re séance du vendredi 25 janvier 1952 (p. 1242).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Election d'un sénateur. — Convocations de commissions (p. 1243).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission (p. 1244).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis n° 523 de l'office des changes relatif à l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires de certaines ventes réglées en dollars des Etats-Unis ou en dollars canadiens (p. 1246).

Avis relatif au tirage de la quatrième tranche de la loterie nationale 1952 (p. 1246).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 1244).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de concours pour le recrutement de greffiers stagiaires en Afrique occidentale française (p. 1246).

Avis de promulgation d'une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 31 mai 1950, tendant à créer en Afrique occidentale française le régime de l'entrepôt spécial des vins (p. 1246).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Josselin (Morbihan) (p. 1246).

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Châtellerault (Vienne) (p. 1246).

Annonces (p. 1247).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Conseil de la République. — Annexes: feuilles 5 et 6 (session de 1951 (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 21 au 27 janvier 1952.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

1re LÉGISLATURE. — SESSION DE 1951

Feuille 3.

Ratification de la délibération du conseil d'administration du Cameroun du 9 avril 1948 demandant la modification du décret du 17 février 1921 portant réglementation du service des douanes au Cameroun. — Projet de loi..... p. 37

Modalités de répartition du produit de la taxe locale additionnelle aux taxes sur le chiffre d'affaires. — Projet de loi. p. 37

Fixation du prix des tabacs indigènes par la commission paritaire avant la période de livraison. — Proposition de résolution de M. Restat..... p. 38

Aide aux sinistrés de Pigeon, en Guadeloupe. — Proposition de résolution de Mme Eboué..... p. 38

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Reconstruction et urbanisme). — Rapport par M. Jean-Marie Grenier..... p. 38

Recherches et exploitation du pétrole et du gaz naturel en France métropolitaine et en Afrique du Nord. — Rapport d'information par M. Armengaud..... p. 40

Développement en France de l'étude des sciences administratives et diffusion à l'étranger des disciplines françaises en ce domaine. — Rapport par M. Léo Hamon.. p. 57

Modification de l'article 50 de la loi n° 47-1165 du 8 août 1947 relatif aux redevances pour l'occupation de bâtiments provisoires. — Rapport par M. Chochoy..... p. 60

Sociétés dites de crédit différé. — Rapport par M. Delalande. p. 61

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Affaires étrangères. — I: Services des affaires étrangères). — Rapport par M. Jean Maroger..... p. 63

Statut des chefs coutumiers en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et au Togo. — Proposition de loi de M. Razac..... p. 66

Complément à l'article 18 de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine. — Rapport par M. Charles Barret..... p. 68

Degré minimum des vins de coupage. — Rapport par M. Péridier ..... p. 68

Utilisation des produits chimiques usuels de conservation pour la fabrication de conserves de poisson. — Proposition de résolution de M. Radius..... p. 68

Feuille 4.

Utilisation des produits chimiques usuels de conservation pour la fabrication de conserves de poisson. — Proposition de résolution de M. Radius (*suite*)..... p. 69

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Imprimerie nationale). — Rapport de M. Litaise..... p. 69

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Légion d'honneur et ordre de la Libération). — Rapport de M. Litaise ..... p. 70

Protection des mères de famille abandonnées. — Proposition de loi de Mme Devaud..... p. 72

Modification de l'article 10 de la loi du 22 août 1946 sur les prestations familiales. — Proposition de loi de Mme Devaud ..... p. 72

Mise en vigueur par décret des dispositions prévues à l'article 367 du code général des impôts. — Rapport par M. Laillet du Montullé..... p. 73

Rétablissement de l'allocation du salaire unique aux membres de la famille de l'exploitant agricole travaillant dans l'entreprise familiale. — Proposition de loi de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre..... p. 73

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travaux publics, transports et tourisme. — I. — Travaux publics, transports et tourisme). — Rapport par M. Albert Lamarque ..... p. 74

Ratification de la convention n° 10 fixant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture, adopté par la conférence internationale du travail dans sa 3e session tenue à Genève du 25 octobre au 19 novembre 1921. — Rapport par M. Saint-Cyr..... p. 79

Abrogation des articles 52 et 59 de l'ordonnance du 13 avril 1943 modifiant et complétant la législation applicable en Algérie aux domaines de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national. — Proposition de loi..... p. 79

Organisation d'un contrôle effectif sur l'action sanitaire et sociale confié aux caisses de sécurité sociale. — Proposition de loi de M. Landry..... p. 79

Institution d'un contrôle parlementaire des organismes de sécurité sociale. — Proposition de loi de Mme Marcelle Devaud ..... p. 79

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travaux publics, transports et tourisme. — I. — Travaux publics, transports et tourisme). — Avis par M. Bertaud..... p. 80

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Agriculture). — Projet de loi..... p. 81

Extension aux personnels civils et militaires de l'Etat ainsi qu'aux personnels des collectivités locales des avantages des prestations familiales sociales accordées par les caisses départementales des allocations familiales aux salariés du secteur privé en faveur des enfants partant en vacances. — Rapport par M. Varlot..... p. 81

Déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place Dra-El-Mizan (Algérie). — Rapports par M. Robert Aubé ..... p. 81

Déclassement du front 31-32 à Bône (Algérie). — Rapports par M. Robert Aubé..... p. 85

Déclassement de la place de Mascara (Algérie). — Rapport par M. Robert Aubé..... p. 85

Déclassement d'une partie du mur d'enceinte et de terrains militaires dépendant de la place d'Arzew (Algérie). — Rapport par M. Robert Aubé..... p. 85

Déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place d'Aumale (Algérie). — Rapport de M. Robert Aubé..... p. 85

Déclassement du fort Cavaignac, à Bou-Saada (Algérie). — Rapport par M. Robert Aubé..... p. 85

Déclassement des fortifications de Djelfa (Sud algérien). — Rapport par M. Robert Aubé..... p. 85

Fixation du prix des tabacs indigènes par la commission paritaire avant la période de livraison. — Rapport par M. Restat..... p. 86

Complément à l'article 23 (4e paragraphe) de la loi du 19 octobre 1946 en faveur des diminués physiques (victimes de la guerre et du travail). — Proposition de loi de M. Chazette..... p. 86

Abrogation des dispositions de la loi du 12 avril 1941 et de l'arrêté du 5 janvier 1942 interdisant dans certains départements le cumul des professions de marchands de chevaux et de marchands de bestiaux. — Proposition de résolution de M. Naveau..... p. 86

Rétablissement de l'allocation du salaire unique et de l'allocation de logement aux membres salariés de la famille des exploitants agricoles. — Proposition de résolution de M. Naveau..... p. 86

Extension aux magistrats de l'ordre judiciaire de certaines disposition de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires. — Projet de loi..... p. 87

Attribution aux ouvriers mineurs du payement de la journée chômée de la Sainte-Barbe. — Rapport par M. de Villoutreys..... p. 87

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Industrie et commerce). — Rapport par M. Roger Duchet.. p. 88

Mise en vente par décret d'un carburant agricole à prix réduit. — Rapport par M. Benigne Fournier..... p. 91

Ratification des quatre conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre. — Rapport de M. Henri Barré..... p. 92

Situation des militaires ayant appartenu aux forces supplétives d'Afrique du Nord et aux troupes spéciales du Levant et servant dans l'armée française. — Rapport par M. Henri Barré..... p. 93

Complément à l'article 3 de l'ordonnance n° 45-2609 du 2 novembre 1945 portant dérogation temporaire aux dispositions de l'article 15 de la loi du 9 mars 1928 concernant le recrutement des officiers de justice militaire. — Rapport par M. Henri Barré..... p. 93

Ratification des quatre conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre. — Avis par M. Ternynck..... p. 93

Adaptation des montants maxima des prêts consentis aux particuliers, au titre de la législation sur les habitations à loyer modéré aux prix réels de la construction à la date de l'octroi du prêt. — Proposition de résolution de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre..... p. 94

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Marine marchande). — Projet de loi..... p. 94

Complément aux articles 639 et 640 du code d'instruction criminelle. — Proposition de loi..... p. 95

Subvention de l'achèvement du monument des Bretons des forces françaises libres à Camaret. — Proposition de loi. p. 96

Compétence des juges de paix en matière de contrat de travail. — Proposition de loi..... p. 96

Complément à la loi du 2 juillet 1850 relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques. — Proposition de loi..... p. 96

Modification de l'article 15 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. — Rapport par M. Emilien Lieutaud..... p. 96

Obligation, coordination et secret en matière de statistiques. — Rapport supplémentaire par M. Rochereau..... p. 97

Modification de l'article 1er du décret-loi du 1er juillet 1939 afin de permettre aux commerçants, industriels et artisans d'introduire une action de revision du prix de leur loyer lorsque, par le jeu d'une clause d'échelle mobile, ce prix se trouve modifié de plus d'un quart. — Proposition de loi de M. Léo Hamon..... p. 98

Développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Affaires étrangères. — III. — Haut commissariat de la République française en Sarre). — Rapport par M. Jean Maroger..... p. 98

Composition et fonctionnement du Conseil économique. — Proposition de loi..... p. 100

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Administration centrale.

Par arrêté du 17 janvier 1952:

M. Degros (Maurice), conservateur adjoint de 2e classe, est promu à la 1re classe à compter du 1er novembre 1951.

Sont promus de la 5e classe à la 4e classe des archivistes paléographes:

M. de Pins (Jean), à compter du 7 septembre 1951.

Mlle Auliac (Suzanne), à compter du 1er novembre 1951.

Mlle Demanche (Françoise), à compter du 1er novembre 1951.

Mlle Enjalran (Paulette) est promue de la 6e classe à la 5e classe des archivistes paléographes à compter du 1er septembre 1951.

Par arrêté du 17 janvier 1952, MM. Delavier (Lucien) et Le Gouz de Saint-Seine (Raoul), traducteurs de 3e classe, sont promus du 3e au 4e échelon à compter du 30 septembre 1951.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 20 janvier 1952 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne la composition des cabinets ministériels;

Vu l'arrêté du 21 janvier 1952 portant nomination au cabinet du ministre de l'intérieur,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté du 21 janvier 1952 portant nomination au cabinet du ministre de l'intérieur sont rapportées en tant qu'elles concernent MM. Pierre Jaillet et Michel Petit.

Art. 2. — Sont nommés au cabinet du ministre de l'intérieur:

Chef adjoint de cabinet.

M. Michel Petit, administrateur civil au ministère de l'intérieur.

Chargé de mission.

M. Pierre Jaillet, agrégé de l'Université.

Art. 3. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter du 20 janvier 1952, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 janvier 1952.

CHARLES BRUNE.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 25 janvier 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 25 janvier 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 22 janvier 1952 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, a été promue dans l'ordre national de la Légion d'honneur la personne dont le nom suit:

DÉCORATION SANS TRAITEMENT

(Pour compter de la date de la signature du présent décret.)

Au grade d'officier.

M. Duché (Frédéric), administrateur directeur général de la Compagnie générale d'électro-céramique; 43 ans de services militaires et civils. Chevalier du 2 janvier 1928.

Décret du 25 janvier 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 25 janvier 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 22 janvier 1952 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promues ou nommées dans l'ordre national de la Légion d'honneur les personnes dont les noms suivent:

DÉCORATIONS SANS TRAITEMENT

(Pour compter de la date de la signature du présent décret.)

Au grade de commandeur.

M. Pidri (Nicolas), président honoraire de la Compagnie radio-maritime; 36 ans de services militaires et civils. Officier du 20 janvier 1919.

Au grade d'officier.

MM.

Dufourd (Georges-Germain), secrétaire d'administration principal de la comptabilité générale; 34 ans de services militaires et civils. Chevalier du 18 janvier 1938.

Jolivet (Alfred-Emile), professeur à la faculté des lettres de Paris, ancien examinateur à l'école navale; 46 ans de services militaires et civils. Chevalier du 20 août 1918.

Au grade de chevalier.

MM.

Castellani (Antoine-André), employé civil de remplacement de la sécurité navale en retraite; 41 ans de services militaires et civils.

Barilleau (Léon-Paul-Alfred), président fondateur des Etablissements Grégoire et Barilleau, à Maisons-Alfort; 33 ans de services militaires et civils.

Marini (Laurent), industriel, président fondateur de l'amicale des anciens marins de Bastia; 35 ans de services militaires et civils.

Lallemand (Léon-Gaston), président de l'amicale des anciens marins de Melun; 38 ans de services militaires et civils.

Eguze (André), administrateur civil de 1re classe de la comptabilité générale; 28 ans de services militaires et civils.

De Pradel de Lamase (Jean-Baptiste-Marie-Martial), conservateur adjoint des bibliothèques de la marine; 35 ans de services militaires et civils.

Laillier (Prosper), secrétaire comptable du commissariat de la marine; 38 ans de services militaires et civils.

Le Bay (Louis-Marie), secrétaire archiviste à la sécurité navale de Toulon; 45 ans de services militaires et civils.

Thomas (Jean-Marie), chef de travaux de classe exceptionnelle de l'artillerie navale; 40 ans de services militaires et civils.

Lautier (Joseph-Gabriel-Barthélémy), chef de travaux des travaux maritimes; 36 ans de services militaires et civils.

Evrard (Henri-Eugène), agent supérieur de 3e classe; 22 ans de services militaires et civils.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1951: page 10935, 1re colonne, au lieu de: « Guerrieri (Dominique-Martin), ancien caporal au 2e groupe d'artillerie, classe 1909, mle 1815 au recrutement d'Ajaccio », lire: « Guerrieri (Dominique-Martin), ancien caporal au 4e régiment de marche d'Afrique, classe 1909, mle 1815 au recrutement d'Ajaccio ».

Décret portant concession de la médaille militaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 janvier 1952:

Page 811, 2e colonne, au lieu de: « Siez (David, dit Félix) », lire: « Sfez (David, dit Félix) ».

Page 812, 2e colonne, au lieu de: « Vayssfix (Joseph) », lire: « Vaysseix (Joseph) »; au lieu de: « Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme », lire: « Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme ».

Décret portant admission dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air d'un ingénieur général de 2e classe de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 décembre 1951: page 12318, 2e colonne, 43e ligne, au lieu de: « M. l'inspecteur général de 2e classe de l'air Wherle », lire: « M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Wehrle ».

Remise de débet.

Par arrêté du 7 janvier 1952, sous réserve d'un versement de 5.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Gérard Coisel, demeurant chez ses parents, rue du Général-Leclerc, à Houlgate (Calvados), de la somme de 240.000 F dont il est redevable envers le Trésor à la suite de l'accident survenu le 6 janvier 1950 sur la route de Vannes à Auray (Morbihan).

Tableau d'avancement de 1952 (armée active).

TROUPES COLONIALES

SOUS-OFFICIERS

NOTA. — Il y aura lieu de signaler d'urgence et directement à la direction des troupes coloniales (cabinet) au besoin par télégramme les sous-officiers qui, inscrits au présent tableau, sont susceptibles d'en être radiés par suite d'un changement survenu dans leur position militaire (disparition, décès, libération, changement d'arme, faute grave, etc.).

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1952 les sous-officiers des troupes coloniales dont les noms suivent:

I. — MILITAIRES DE STATUT INTEGRAL

Infanterie.

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Chaix (Lucien).
2 Larose (Eugène).
3 Lallemand (Jean-Lucien).
4 Berthaumier (Marcel).
5 Pierandrei (Roland).
6 Trestour (Victor).
7 Durand (Georges-Ulysse).
8 Rougeau (Gaston).
9 Feracci (Etienne).
10 Grobet (François).
11 Houdan (André).
12 Duros (Raymond).
13 Fazeriet (Fernand-Georges).
14 Guilhot (Paul-Elie).
15 Simonet (Charles).
16 Tauzin (Raoul).
17 Fairn (Hugues).
18 Marchetti (Georges).
19 Goetschy (Alfred).
20 Filippi (Emile).
21 Wiant (René).
22 Linas (Jean).
23 Thiriet (Marius).
24 Barbé (Ferdinand).
25 Hurt (Jean-Marie).
26 Thomasset (Ulysse).
27 Bosc (René) (T. E.).
28 Chapelier (René).
29 Nicolas (Jean).
30 Gonnin (Jean-Jacques).
31 Geltmann (Max-Georges) (T. E.).
32 Coutance (Paul-Marie).
33 Szyroki (Willy).
34 Hamon (Jean).
35 Carette (Jean-Arnoult).
36 Vibert (Marcel) (T. E.).
37 Roumayat (Joseph-Eugène) (T. E.).

b) Non de carrière.

1 Vicomte (Jean).
2 Samimann (Jean-Louis).
3 Bannier (Adrien).
4 Singery (Louis).
5 Gannevalle (Gabriel).
6 Godment (Constant).
7 Meyer (Albert-Antoine) (T. E.).
8 Meyer (Charles-Marcel) (T. E.).
9 Federici (Augustin) (T. E.).
10 Artiguelongue (Roger) (T. E.).
11 Lepaut (Maurice).
12 Landry (André-Marcel).
13 Midroit (Antoine).
14 Leocia (Martin).
15 Petit (Marcel).
16 Martenot (Maurice) (T. E.).
17 Perin (Jacques) (T. E.).
18 Carlotti (Antoine) (T. E.).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-majors:

a) De carrière.

1 Martin (Robert-Georges).
2 Delaudi (Jean-Emile).
3 Mailhe (Paul).
4 Astolfi (Pierre).

b) Non de carrière.

1 Fusibet (Lucien-André).
2 Dubois (Maurice).
3 Malez (Louis).

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Roux (Albert-Alphonse).
2 Nobili (Ange).
3 Lambert (Aimé).
4 Lemonnier (Charles).
5 Le Ray (Jacques).
6 Daimant (Louis-Joseph).
7 Daux (Robert) (T. E.).
8 Coudassot (Guy-Jean).
9 Bourdial (Pierre).
10 Viola (Jacques-Marie).
11 Goy (Pierre-Léon).
12 Hulot (André-Roger).
13 Gonzalez (Sotéro).
14 Leca (Jean) (T. E.).
15 Moschetti (Norbert-Jean).
16 Affonsi (François) (T. E.).
17 Rougaran (Lucien).
18 Champanay (Daniel).
19 Lacaze (Jean).
20 Kaczmarek (Henri) (T. E.).
21 Menuet (Olivier-Joseph).
22 Colonna de Leca (François).
23 Buisinaen (Jean-Gérard).
24 Clergue (Fernand).
25 Gras (Louis-Léon) (T. E.).
26 Courtin (Jean-Aristide) (T. E.).

27 Pognant (Robert).
28 Richard (Robert).
29 Ramelot (Marcel).
30 Sierras (Edouard-Arthur).
31 Tai (Jacques) (T. E.).
32 François (Jean) (T. E.).

b) Non de carrière.

1 Laroche (René).
2 Morel (Pierre) (T. E.).
3 Passet (Roger).
4 Cam (Théophile) (T. E.).
5 Zanoty (Gilbert) (T. E.).
6 Vandenbulke (Georges).
7 Barax (Robert-Pierre).
8 Espie (Gaston-Joseph) (T. E.).
9 Vaglio (Félicien) (T. E.).
10 Pelletan (Amédée-Serge).
11 Queffelec (Raymond-Pierre).
12 Nicole (André-Toussaint).
13 Eigenmann (Marcel) (T. E.).
14 Lauzun (Raymond) (T. E.).
15 Etienne (Pierre) (T. E.).
16 Vigier (Michel) (T. E.).
17 Devaux (François).
18 Leviez (Jules) (T. E.).
19 Saint-Cast (Joseph) (T. E.).
20 Zelic (Ange).
21 Papin (Jean) (T. E.).
22 Cheyrou-Lagreze (Paul) (T. E.).
23 Martini (Eugène).
24 Bordessoules (Elie-Jean) (T. E.).
25 Fievet (Lucien).
26 Ruellan (Henri) (T. E.).
27 Jacoulet (Henri-Adolphe) (T. E.).
28 Tanchis (François).
29 Hamonic (Pierre) (T. E.).

Pour le grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Latorre (Marcel).
2 Houziaux (Fortuné).
3 Plante (Auguste).
4 Theron (Georges).
5 Laffray (Lucien-Jean).
6 Combet (Louis).
7 Magnenet (Louis).
8 Hoareau (Willy).
9 Rousseau (Jean-Ernest).
10 Hoareau (Henri-Joseph).
11 Geny (Robert).
12 Lambert (Paul-Georges).
13 Euzenot (Pierre).
14 George (Hyacinthe).
15 Lossi (Dominique).
16 Arnoux (Paul).
17 Corabeuf (Robert).
18 Caupenne (Amélius).
19 Leblanc (Gilbert-Gaston).

b) Non de carrière.

1 Gambini (Ange-Toussain').
2 Yeterian (Bédros).
3 Dast (Roger).
4 Poullin (Bernard-Placide).
5 Simonetti (Marc).
6 Gorrissen (Joseph-Alfred).
7 Fertille (Roger).
8 Wittouck (Michel-Jules).
9 Bouette (Jean).
10 Rigouste (Valentin).
11 Orsini (Dominique).
12 Dziamski (Edouard).
13 Ninassi (Albert).
14 Lafitte (Jean-Robert).
15 Neveu (Robert).
16 Moullec (Alfred).
17 Candelle (Henri).
18 Chollet (René).
19 Cureda (Ange).
20 Libert (Charles).
21 Rupp (Joseph).
22 Cureau (Raymond).
23 Le Rail (Francis).
24 Beck (Eugène).
25 Singer (Jean).
26 Dumontet (Jean-Marie).
27 Allegre (René).
28 Bernard (Lucien-Roger).

Les sergents non de carrière:

1 Balxas (Gustave).
2 Callec (Léon).
3 Thirion (André).
4 Guyard (André).
5 Boyer (Raymond).
6 Gasquet (Paul).
7 Mialet (Raymond).
8 Jouffroy (Charles-François).
9 Boyo (Alassane).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents non de carrière:

1 Voisin (André-Théophile).
2 Foucteau (Valère).
3 Scamaroni (Antoine-Marie).
4 Messanot (Georges).
5 Lagrenez (Jean-André).
6 Guichard (Jacques).
7 Bouvet (Guy).
8 Landre (Bernard).
9 Scampucci (Jacques).
10 Berge (Joseph-Claude).
11 Peresse (Guy).
12 Escaich (Louis).
13 Ladrech (Paul-Eugène).
14 Jezequel (Yves).
15 Chaulet (Maurice).
16 Papart (Jean-Roger).
17 Etroy (Philippe).
18 Farges (Guy).
19 Avagot (Roger).
20 Deniel (Pierre).
21 Dalmau (Fernand).
22 Jaouanet (Ernest).
23 Troadec (Henri).
24 Bauer (Raymond-Henri).
25 Jeannet (Jules).
26 Cuvigny (Raymond).
27 Cros (Marcel).
28 Bocassin (Jean).
29 Duquesnoy (René).
30 Breschi (Valentin).
31 Minhard (Jean).
32 Machard (Jean).
33 Remoiville (Abel).
34 Talon (Lucien).
35 Rade (Maurice).
36 Vandambosse (Marcel).
37 Brianchon (Jacques).
38 Mear (Prosper) (T. E.).
39 Clemenceau (André).
40 Kandin (Marcel).
41 Pelletier (Henri).
42 Duflot (Jean) (T. E.).
43 Nail (Raymond) (T. E.).
44 Stumpf (Michel-Jean).
45 Folloroux (Raymond).
46 Kerbrat (José).
47 Bonnet (Pierre).
48 Hervo (Lucien).
49 Gorgol (Jean-Albert) (T. E.).
50 Madebene (Jean) (T. E.).
51 Calzia (Louis-Jean-Pierre).
52 Nicolas (Robert) (T. E.).
53 Sarouilhe (Félix).
54 Millet (Camille).
55 Veron (Georges).
56 Cambla (Robert).
57 Chevalier (Camille).
58 Le Goff (Joseph).
59 Bry (Charles).
60 Mercier (Robert).
61 Talvas (Roger).
62 Chipotel (Marius).
63 Tromelin (François).
64 Person (Henri).
65 Lefion (Paul).
66 Rognet (Jean-Henri).
67 Gauthier (René-Marcel).
68 Humbrecht (Fernand).
69 Dumas (Marc) (T. E.).
70 Boegtin (Antoine).
71 Mougenot (Paul).
72 Ansart (René) (T. E.).
73 Michelin (André-Pierre).
74 Renard (Adrien-Joseph) (T. E.).
75 Lefèvre (Jean-Jacques).
76 Hervi (André).
77 Duval (Marcel).
78 Lièvres (Louis).
79 Plusch (Gaspard).
80 Garel (Henri-Eugène).
81 Dupuy (Claude).
82 Lemaitre (Marceau).
83 Gougeon (Raymond) (T. E.).
84 Beauge (Joseph) (T. E.).
85 Isennemann (Alfred-François) (T. E.).
86 François (Pierre-Charles).
87 Fradet (Abel).
88 Bordel (Paul) (T. E.).

Artillerie.

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Le Cloirec (André).
2 Gerfne (Jacques) (T. E.).
3 Bare (Félix).
4 Humbiot (Michel).
5 Bertaut (Pierre).
6 Félix (Roger Jules) (T. E.).
7 Roux (Pierre).
8 Collier (André).
9 Closse (Pierre).
10 Roth (Albert).
11 Ancion (Adrien).
12 Poirot (Edmond).
13 Rocher (James).
14 Dieterich (Charles-Xavier).
15 Cochennec (Jean-Marie).
16 Rolland (Gilbert).
17 Cipriani (Sébastien).
18 N'Diaye (Mathurin).
19 Olivier (Joseph).

b) Non de carrière.

1 Battini (Ignace).
2 Pagnard (Hugues).
3 Lombardini (Gildo).
4 Chaplain (René).
5 Philippe (François).
6 Soudry (Lucien).
7 Labrière (Antoine) (T. E.).
8 Viret (Roger).
9 Voiron (Auguste).

Pour le grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis-majors:

a) De carrière.

1 Dillenseger (André).
2 Blanchard (René).
3 Bourre (André).
4 Calatayu (Lucien).
5 Parisse (André).
6 Bonnefoy (Louis).

b) Non de carrière.

1 Baschirotto (René).
2 Bonvicini (Libéro).
3 Souchon (Emile).

Les maréchaux des logis chefs:

a) De carrière.

1 Michel (Albert).
2 Bourg (Maurice).
3 Boher (Aimé) (T. E.).
4 Guglielmi (Barthélémy).
5 Vernet (Jean).
6 Galliègue (Jean).
7 Mariani (Dominique).
8 Cacciaguerra (Ignace) (T. E.).

b) Non de carrière.

1 Baudin (Marcel).
2 Poirson (André).
3 Genois (Jules).
4 Bonnaval (Hubert) (T. E.).
5 Hannoulile (Mizaël).
6 Sigaud (Henri).
7 Nadal (Gabriel).
8 Haag (Julien).
9 Hennequin (Albert) (T. E.).
10 Sallez (Roger).

Pour le grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis chefs:

a) De carrière.

1 Beaujoann (Emile).
2 Agaty (André).
3 Le Nillas (Théodore).
4 Didier (Claude).

b) Non de carrière.

1 Novak (Vincent).
2 Diaw (Amadou-Komdel).
3 Libert (Roger).
4 Coqu (Roger).
5 Draux (Marc).
6 Morin (Lucien).
7 Bovalo (Augustin).
8 Quinquis (Jean).

Les maréchaux des logis:

a) De carrière.

1 Dubo (Boniface).

b) Non de carrière.

1 Gaborit (André).
2 Cuenière (Robert).
3 Lebrun (Henri).
4 Defoi (Antoine).
5 Keck (Albert).
6 Chavet (Pierre).

Pour le grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis:

a) De carrière.

1 Maria (René).
2 Krug (Charles).

b) Non de carrière.

1 Pluton (Crépin).
2 Villi (Jacques).
3 Aballain (Jean-François).
4 Cadet (Paul).
5 Aime (Roger).
6 Oger (Paul).
7 Prat (Jacques).
8 Bret (Raymond).
9 Tauleygne (André).
10 Dugaz (Vital).
11 Demmiel (Jean).
12 Bruyère (Marius).
13 Brand (Gilbert).
14 Doumouya (Martin).
15 Naslin (René).
16 Grandgirard (Robert).
17 Bazagetie (André).
18 Gallon (Claude).
19 Deneulin (Pierre).
20 Nedelec (Jean).
21 Langlois (Raymond).
22 Kudla (Bronislaw).
23 Comte (Benoît).
24 Puil (Jean).
25 Cloison (Roger).

26 Rondeau (Michel).
27 Murtin (Paul) (T. E.).
28 Genet (Louis).
29 Auriol (Jacques-Louis) (T. E.).
30 Touya (René).
31 Jade (Yves).
32 Kergastel (Marcel).
33 Camus (Jules).
34 Le Cuniff (Marcel).
35 Carlier (Guy).
36 Chappe (Jean Michel).
37 Duval (Gérard)
38 Verrière (Gilbert).
39 Salles (François).
40 Braconot (Charles).
41 Aunis (Guy).
42 Berkes (Albert).
43 Le Guirriec (Yvon).
44 Jado (André).
45 Lachendozwier (Henri).
46 Ruffat (Henri).
47 Le Goff (Lucien).
48 Hoff (Jean) (T. E.).
49 Bricaud (Roger).
50 Voinot (Roland) (T. E.).
51 Hamel (Louis).
52 Rasseneur (Emile) (T. E.).
53 Simon (Charles) (T. E.).
54 Roux (Roger).
55 Rodriguez (José) (T. E.).
56 Fracassetti (Jean) (T. E.).
57 Le Nezet (Maurice).
58 Guillez (Claude).
59 Mercier (Marcel).
60 Hascoet (Gabriel).
61 Sosinski (Jean).
62 Berndt (Kurt) (T. E.).
63 Bemerle (Emile) (T. E.).
64 Dubus (André).
65 Prioul (Emile).
66 Vinand (Louis).
67 Parmentier (Henri).
68 Millet (Joseph).
69 Desprès (Pierre) (T. E.).
70 Cobo (Victor).
71 Jacquet (Robert).
72 Halopeau (Jean).
73 Duville (Honoré).
74 Vandewalle (Maurice).
75 Vedere (Claude) (T. E.).
76 Bellepercbe (Robert) (T. E.).
77 Dagnicourt (Robert).

Spécialistes.

TÉLÉGRAPHISTES

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Cambre (Charles).
2 Juif (Alfred).
3 Bassac (Robert).
4 Armien (Pierre).
5 Couderc (Edgard).
6 Bonnefous (René).
7 Saguy (Pierre).
8 Illy (Lucien).

b) Non de carrière.

1 Calas (Louis).
2 Benard (Alfred) (T. E.).
3 Meunier (Maurice).
4 Malley (Jean).
5 Lefebvre (Raymond).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Ramangalahy (Gabriel).
2 Joussaume (Bernard).
3 Villaume (Georges).
4 Terrie (Jean).

b) Non de carrière.

1 Salbat (René).
2 Villain (Jean).
3 Doukhan (Lucien) (T. E.).
4 Dieyo Fara (Michel) (T. E.).
5 Jacquey (Guy).
6 Wright (John) (T. E.).
7 Detraz (Robert) (T. E.).
8 Correge (Louis) (T. E.).
9 Ducos (Jean).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents:

a) De carrière.

1 Fouquet (Norbert).

b) Non de carrière.

1 Davin (Jean).
2 Fora (Jean).
3 Bocca (Pierre).
4 Quillot (Jean-Marie).
5 Mary (Guy).
6 Oyselet (Marcel).
7 Grandjean (Julien).
8 Valois (Michel).
9 Meporema (Louis).
10 Ramond (Marcel).
11 Crevisier (Raymond).
12 D'Abadie de Lurbes (Charlemagne).
13 Leroux (Emile).
14 Boutleville (Albert).
15 Le Roy (Jean-Pierre).
16 Sol (Louis).
17 Boutrois (Jean).
18 Parent (André).
19 Kamara (Amadou).
20 N'Diaye (Souleymane).
21 Lafay (Paul).
22 De Montaigne (Gérard).
23 Finat (Pierre).
24 Marius-Le-Prince (Sandiagou).
25 Droit (Georges).
26 Viard (André).
27 Bourgoin (Gilbert).
28 Crouaill (Lucien).
29 Le Droumaguet (Paul).
30 Lemasson (Paul).

CLAIRONS

Pour le grade d'adjudant-chef tambour-major.

L'adjudant de carrière:

1 Fontroget (Joseph).

Pour le grade d'adjudant tambour-major.

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Zannini (François).

b) Non de carrière.

1 Banal (André).
2 Poggioli (Raphaël).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents non de carrière:

1 Tattier (René).
2 Antoinette (Stéphane).
3 Salvon (Raymond).
4 Populo (Antoine-Casimir).
5 Baudin (Michel).
6 Martin (Elie).
7 Lacoste (Jean-Renaud).

TROMPETTES

Pour le grade de maréchal des logis chef.

Le maréchal des logis non de carrière:

1 Remir (Virgile).

MUSICIENS

Pour le grade d'adjudant-chef, chef de fanfare.

L'adjudant, chef de fanfare:

De carrière.

1 Chailloux (Louis).

Services généraux et particuliers de l'armée.

CHANCELLERIE

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Troadec (Robert).
2 Estardier (Louis).
3 Catanzano (Adrien).
4 Cantin (Guy).
5 Defours (Henri).
6 Cocusse (Georges).
7 Tire (Aimé).
8 Pelletier (Robert).
9 Viala (Robert).
10 Martin (Georges).
11 Eyraud (Léon).
12 Sacquepée (Robert).
13 Meunier (Maurice).
14 Belot (Léon).
15 Capy (Pierre).

b) Non de carrière.

1 Schoeller-Verly (René).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-majors de carrière:

1 Raonison (Emmanuel).
2 Guillon (Serge).
3 Lofficial (Louis).
4 Dardelle (Raoul).
5 Foliot (Joseph).
6 Mezaltarin (Simon).
7 Lecante (Jean-Marie).
8 Stajano (Raymond).

Pour le grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Faubert (Auguste).
2 Caraoue (Gabriel).
3 Mettay (André).
4 Peter (Gaston).
5 Debast (Albert).

b) Non de carrière.

1 Cleostrate (Léon).
2 Anselme (Roger).
3 Dupuis (André).
4 Albrand (Aimé).
5 Micaud (Roger).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents non de carrière:

1 Harter (Roger).
2 Chambon (André).
3 Castaing (Roger).
4 Leyrat (Georges).
5 Fiard (Pierre).
6 Aupy (Jean-Pierre).
7 Lamotte (Michel).
8 André (Bernard).
9 Bonnenfant (Pierre).
10 Fretay (Jean-Marie).
11 Richard (Roger).
12 Minard (Alexis).
13 Venance (Amédée).
14 Vittori (Jacques).
15 Raclot (Hubert).
16 Rainsart (Dominique).
17 Batlie (Lucien).

SERVICE ADMINISTRATIF DES CORPS DE TROUPE

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants de carrière:

1 Deluche (Jean-Raoul).
2 Martelli (Fortuné).
3 Paoli (Hyacinthe).
4 Grosdidier (Robert).
5 Quevilly (Lucien).
6 Leverrier (André).
7 Queudet (Louis).
8 Desclos (Joseph).
9 Le Gall (Pierre-Henri).
10 Coant (Jean).
11 Mauffrey (Antoine).
12 Perez (André).
13 Guertin (Raymond).
14 Mailho (Jean-François).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-majors:

a) De carrière.

1 Dufour (Henri).
2 Ratsimihah (Jean).
3 Yung-Hing (Georges).
4 Garalos (Michel).
5 Rigaud (Jean).
6 Bourdichon (Jean).
7 Helias (Christian).
8 Salette (Albert).
9 Vidal (Louis).
10 Sorin (Maximilien).

b) Non de carrière.

1 Bidault (André).
2 Modeste (Pierre).
3 Reynaud (Roger).

Pour le grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:

a) De carrière.

1 Guillard (Marcel).
2 Ralay Rakotonarivo (François).
3 Renner (Albert).
4 Odonnat (Thimothée).
5 Scandella (Maurice).
6 Valentin (Léon).
7 Ardes (Etienne).
8 Tros (Raymond).
9 Caniquit (Edmond).

b) Non de carrière.

1 Ackah (Dédé).
2 Miremont (Gabriel).
3 Mauray (Hilaire).
4 Virtos (Bernard).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents non de carrière:

1 Dubozo (Robert).
2 Sanayeh (Georges-Abou).
3 Merluche (Maurice).
4 Paul (Antoine).
5 Herail (Gabriel).
6 Castor (Louis).
7 Andrea (Guy).
8 Marcel (Judex-Hector).
9 Dubois (Edmond).
10 Kernec (Gabriel).

11 Crousier (Pierre).
12 Galleron (Dominique).
13 Martinet (Fernand).
14 Hernert (Maurice).
15 Marche (Yves).
16 Dijoux (Hervé).
17 Potier (Joseph).
18 Berardengo (Valentin).
19 Hermite (Pierre).
20 Viseux (Gilbert).

SERVICE DES MATÉRIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Jeffroy (Yves).
2 Vertut (André).
3 Blaison (Eugène).
4 Brienne (Ernest).
5 D'Oriano (Antoine).
6 Queinnec (Emile).
7 Lecurieux (Clerville).
8 Pascal (Marcel).
9 Grisoni (Antoine) (T. E.).
10 Cucchi (Dominique).
11 Boucher (François).
12 Mansencal (Pierre).
13 Stoeckle (Alphonse).
14 Ros (Salvador).
15 Pierson (Roger).
16 Cherrier (Maurice).
17 Duplais (René).
18 Dubos (Bertrand).

b) Non de carrière.

1 Davi (Jules).
2 Garelli (Emmanuel).
3 Tibau (Georges).
4 Forme (François).
5 Mourault (Roger).
6 Muller (Georges).
7 Legay (Lucien).
8 Mazzarini (Guérino).
9 Farenc (Dominique).
10 Belliot (Marcel).
11 Williems (Albert).

Pour le grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis-majors:

a) De carrière.

1 Cau (Pierre).
2 Le Nir (Jean).
3 Merour (Alexis).
4 Tourtelot (André).
5 Neris (Gabriel).
6 Mognot (Charles).
7 Aululy (Gabriel).
8 Augry (Bernard).
9 Oget (Jean).
10 Caillon (Marcel).
11 André (Robert).
12 Janiaux (Marcel).
13 Garres (Louis).

b) Non de carrière.

1 Henry (Henri-Victor).
2 Darmagnac (Jean).
3 Perez (Charles).
4 Magnin (André).
5 Sylia dit Roux (Robert).
6 Beaugendre (André).

Pour le grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis chefs:

a) De carrière.

1 Hetzel (André).
2 Brun (Emile).
3 Guidicelli (François).
4 Farlot (Edward).
5 Pierre (André).
6 Diallo (François).
7 Merot (André).
8 Denis (Alexandre).
9 Hugounet (Marcel).
10 Allin (Roland).
11 Ballagamba (Ange).
12 Dumail (Franck).

b) Non de carrière

1 Hoareau (Jean-Joseph).
2 Hisch (Robert).
3 Schmidlin (Robert-Hugo).
4 Issalis (Emile).
5 Lardat (Lucien).
6 Giroud (Louis).
7 Rumbach (Pierre).
8 Rousquet (Lucien).
9 Artus (Pierre).
10 La Sauter (Henry).
11 Valron (Bernard).
12 Porteman (Henri).
13 Oulac (Germain).
14 Leridon (Marie-Jean).
15 Scolan (Joseph).
16 Marouby (Justin).
17 Pietron (Pierre).
18 Maze (Marcel).
19 Cazin (Henri).
20 Guillou (Raymond).
21 Leserre (Marcel).
22 Schoch (Alfred).
23 Toulou (Norbert).
24 Peverelly (Jean).
25 Richon (Victor).
26 Corbent (Eugène).
27 Guingrich (Guy).
28 Gatier (Maxime).
29 Constant (Emile).
30 Renaudat (Pierre).
31 Vicard (Edouard).
32 Taillefer (Raymond).
33 Badis (André).
34 Demin (Bruno).
35 Stefani (Simon).
36 Delmocrite (Rémy).
37 Villanova (Charles).
38 Hery (Roland).
39 Ricco (Gilbert).
40 Falcon (Marius).
41 Pauvreau (Raymond).
42 Denis (Antoine).
43 Decain (Yves).
44 Moutoussamy (Julien).

Pour le grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis non de carrière:

1 Seguin (Pierre).
2 Tauzia (Marcellin).
3 Guillaud (Jean).
4 Guebe (André).
5 Artaud (Henri).
6 Lemaitre (Michel).
7 Bruchet (Michel).
8 Lhomme (Guy).
9 Tourvieille (Louis).
10 Fulbert (Marie).
11 Marie (Jean).
12 Grenier (Guy).
13 Lardos (Marcel).
14 Rousset (Denis).
15 Dailloux (Bernard).
16 Hoareau (Emile).
17 Moreau (Léger) (T. E.).
18 Claude (Léon).
19 Creuzevault (Alfred).
20 Nonat (André).
21 Bosch (Francis).
22 Mourier (Pierre).
23 Hamon (Jean-Louis).
24 Marchegay (André).
25 Puigsegou (Pierre).
26 Nuty (André).
27 Lefrère (Jacques).
28 Moal (Pierre).
29 Le Guidec (Raymond).
30 Berger (Max).
31 Perrin (Eugène).
32 Champonnois (Louis).
33 Vaganay (Jean).
34 Ernotte (Jacques).
35 Kerdraon (Jacques).
36 Dieye (Massayère).
37 Benvenuti (Emile).
38 Nicollas (André).
39 Doussel (André).
40 Kermabon (Georges).
41 Forner (Jean-Marie).
42 Richard (Edouard).
43 Lemonnier (Jean).
44 Lorentz (Jacques).
45 Ruggeri (Joseph).
46 Blandy (Ludovic).
47 Laurent (Charles).
48 Montbrun (Eugène).
49 Sponem (Fernand).
50 Fouquemberg (Louis).
51 Jusnel (Roger).
52 Matter (Charles).
53 Aka Abdoulaye Diallo.
54 Terminet (Pierre).
55 Bossebœuf (Hugues).
56 Garda (Francis).
57 Dupont (Lucien).
58 Labetant (Joachim).
59 Neu (Camille).
60 Langon (Gaston).
61 Thomassin (Paul).
62 Tardif (Appolon).
63 Ragot (Bernard).
64 Duplan (Roger).
65 Derey (Germain).
66 Soulard (Jean).
67 Barazzoli (Jean).
68 Bazeau (André).
69 Bouvier (Christian).
70 François (Maurice).
71 Verthac (Jean-Aimé).
72 N'Guyen-Huu (Mao).
73 Bouteloup (André).
74 Scuiller (Yves).
75 Christel (Pierre).
76 Gerphagnon (Eugène).
77 Moison (Henri).
78 Rieupeyroux (Robert).
79 Lurand (Edouard).
80 Bazin (André).
81 De Rocco (Antoine).
82 Labeon (Julien).
83 Dieng (Samy).
84 Glequiaud (Robert).
85 Martin (Louis).
86 Gouraud (Robert).

SECTION DES COMMIS ET OUVRIERS D'ADMINISTRATION

Pour le grade d'adjudant-chef.

Les adjudants de carrière:

1 Lecomte (Serge).
2 Bouchet (Jean).
3 Mouty (Julien).
4 Baretta (André).
5 Chaiffre (René).
6 Reynier (René).
7 Dubois (Ernest).
8 Novella (Jean).
9 Hourdequin (Paul).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-majors:

a) De carrière.

1 Irles (Alfred).
2 Claudinon (Joseph).
3 Bonamour (Maurice).
4 Hautin (Roger).
5 Buziaux (André).
6 Germont (Julien).
7 Micio (Gaston).
8 Candelmere (Henri).
9 Herbergeau (Raymond).

b) Non de carrière.

1 Clavier (Guy).
2 Begue (Jean-Baptiste).

Pour le grade de sergent-major.

Les sergents-chefs.

a) De carrière.

1 Leccia (Pierre).
2 Raimondi (Sauveur).
3 Saisset (Paul).
4 Simon (Roger).
5 Antourel (André).
6 Jeanjacques (Pierre).
7 Glacobi (Emile).
8 Martel (Claude).

b) Non de carrière.

1 Roudaut (Jean).
2 Albou (Roger).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents:

a) De carrière.

1 Rougeaux (Jean-Roger).

b) Non de carrière.

1 Buisson (Roger).
2 Granjon de Lepiney (Pierre).
3 Plantier (Roland).
4 Massot (Jean).
5 Besse (Jean-Pierre).
6 Boyer (Henri).
7 Grimaldi (Jacques).
8 Diagne (Urbain).
9 Buttner (Jean).
10 Grall (Pierre).
11 Reimel (Ernest).
12 Lavau (Raymond).
13 Bernard (Yves).
14 Guillaume (Pierre).

SECTION MIXTE DES INFIRMIERS

Pour le grade d'adjudant-chef

Les adjudants:

a) De carrière.

1 Keller (Richard).
2 Dallançon (Clément).
3 Ampboux (Clément).
4 Tudela (Thomas).
5 Desserline (Joannès).
6 Lecrivain (André).
7 Lovichi (Jean).

b) Non de carrière.

1 Le Coz (Hervé).

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-majors:

a) De carrière.

1 Nicolas (Henri).
2 Etellin (Léon) (T. E.).
3 Lanfranchi (Ange).
4 Rameau (André).
5 Mazières (Roger).
6 Cartier (Robert).
7 Chauvet (Jean).
8 Foutin (Albert).
9 Alleza (Noël).
10 Cayrey (Léon).
11 Menestrier (Aimé).

b) Non de carrière.

1 François (Gaston).

Pour le grade de sergent-major

Les sergents-chefs :

a) De carrière.

1 Inchelin (Maurice).
2 Revers (Maurice).
3 Sanson (Robert).
4 Bajador (Pierre).
5 Rahis (Christian).
6 Salfati (Gabriel).
7 Rebstock (Georges).
8 Fixary (Eugène).

b) Non de carrière.

1 Berthaud (Armand).
2 Provost (Bernard).
3 Delamour (Pierre).

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents non de carrière :

1 Pigeault (Daniel).
2 Daviet (Henri).
3 Colc (Joseph).
4 Forestier (Paul).
5 Mormin (Marcel).
6 Montsarrat (Guy).
7 Nguyen (René).
8 Ferry (Robert).

II. — MILITAIRES DE STATUT LOCAL

Infanterie.

A. — INDOCHINOIS

Pour le grade d'adjudant.

Le sergent-chef :

1re catégorie.

26092 Vu Huu Thanh, compagnie d'état-major des troupes coloniales.

B. — AFRICAINS

Pour le grade d'adjudant.

Les sergents-chefs.

2e catégorie.

55327 Maoro (Kolvogui), 4e régiment d'infanterie coloniale.
55128 Tamba (Milimono), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.
30317 Samba (Coulibaly), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

Pour le grade de sergent-chef.

Les sergents :

1re catégorie.

29118 Doucoure (Mamadou), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.
5296 Diallo (Abdourahmane), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.
30191 Massa (Coulibaly), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.
39199 Houedanou, 4e régiment d'infanterie coloniale.
9175 Diallo (Yéro), 4e régiment d'infanterie coloniale.

2e catégorie.

26484 Fako Sabo, 5e régiment de tirailleurs sénégalais.
30562 Zerbo (Gouagoulé), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs.

Extrait de la liste A établie au 1er octobre 1951.

Référence : D. M. n° 97284 PM/1 R du 15 juin 1949 ; modificatif n° 1 du 27 septembre 1949 ; modificatif n° 2 du 31 décembre 1949 ; modificatif n° 3 du 6 juin 1950 ; modificatif n° 4 du 6 juillet 1951.

Service des essences des armées.

1. — Les agents techniques dont le nom figure sur le présent extrait devront être considérés comme susceptibles d'être mis en route au cours du premier trimestre 1952.

2. — Ils seront soumis dans les moindres délais à la visite médicale réglementaire et, éventuellement, à une contre-visite, dans les conditions précisées par la décision ministérielle n° 4728/2 DC. SSA en date du 19 août 1949.

Les certificats médicaux correspondants seront adressés sous le timbre de la direction centrale des essences pour le 10 janvier 1952.

I. — AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX DES ESSENCES

a) *Agents techniques principaux de 3e classe.*

1 Goger (Francis-Marie), de la direction des essences du Sud.

b) *Agents techniques principaux de 2e classe.*

1 Gauvain (Jean-Julien), de la direction des essences du Nord (ancien sursitaire).
2 Lecoi (Basile), de la direction des essences du Nord.

II. — AGENTS TECHNIQUES ORDINAIRES DES ESSENCES

a) *Agents techniques ordinaires de 1re classe.*

1 Chollet (Henri-Ernest), de la direction des essences du Nord (en sursis).
2 Montariol (René), de la direction des essences du Nord (en sursis).
3 Davesne (Pierre), de la direction des essences en Afrique du Nord (en sursis).

b) *Agents techniques ordinaires de 2e classe.*

1 Abiven (Etienne), de la direction des essences du Nord.
2 Viloteau (Pierre), de la direction des essences du Nord.

3. — Le présent extrait sera publié au *Journal officiel* de la République française.

MINISTERES DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 28 décembre 1951, ont été nommés attachés stagiaires à l'institut national de la statistique et des études économiques, à compter du 26 novembre 1951 :

MM. Leroy (André).
Gatelais (Gilles).
Lenco (Michel).
Eyquem (Bernard).
Mlle Vlasenko (Elisabeth).
MM. Marc (Gabriel).
Marciniak (Louis).
Mlle Lambuche (Renée).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Circulaire relative à l'application de la loi n° 51-1140 du 28 septembre 1951 et du décret n° 51-1395 du 5 décembre 1951 et concernant l'attribution de l'allocation scolaire trimestrielle.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1952 :

IV. — EMPLOI ET RÉPARTITION DES FONDS DE LA CAISSE DÉPARTEMENTALE SCOLAIRE

Première urgence : matériel collectif d'enseignement.

Au lieu de :

« Tableaux noirs et cartes de géographie, globe terrestre, etc. »,

Lire :

« Tableaux noirs et cartes de géographie, globe terrestre, livres de bibliothèque scolaire, etc. ».

V. — DISPOSITIONS FINANCIÈRES

a) *Délégation de crédits destinés à l'attribution de l'allocation scolaire trimestrielle.*

Page 673, au lieu de :

« Votre demande de crédits devra parvenir au ministère de l'éducation nationale au plus tard pour le 5 du premier mois du trimestre auquel elle se rapporte »,

Lire :

« Votre demande de crédits devra parvenir au ministère de l'éducation nationale au plus tard pour le 5 du premier mois du trimestre suivant celui auquel elle se rapporte (exemple : le 5 janvier pour le trimestre octobre-décembre) ».

ANNEXES

Etat n° 1, au lieu de : 1re ligne : « année ... », lire : « année scolaire... ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 28 janvier 1952 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'immeubles par la caisse d'allocations familiales agricoles de la Haute-Vienne.

Par décret en date du 28 janvier 1952, est déclarée d'utilité publique l'acquisition, par la caisse mutuelle d'allocations familiales agricoles de la Haute-Vienne, d'immeubles situés 70, rue Montmailler, à Limoges, et indiqués au plan parcellaire annexé audit arrêté.

Délégations de signature.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 janvier 1952, page 1052, 2e colonne, 24e et 39e ligne, au lieu de: « Loi du 13 avril 1891 », lire: « Loi du 13 avril 1898 ».

Approbation des décisions nos 1, 2, 3 et 4 du centre technique des conserves et produits agricoles.

Par décision du 22 janvier 1952, le ministre de l'agriculture a approuvé les décisions du centre technique des conserves de produits agricoles en date du 14 janvier 1952, n° 1 relative à l'exercice du contrôle technique des installations et des fabrications par le centre technique et nos 2, 3 et 4 relatives à la réglementation qualitative des conserves de petits pois, de haricots verts et de champignons.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 25 janvier 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

Par décret en date du 25 janvier 1952, rendu en conseil des ministres, sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 29 mai 1951, portant que la promotion ci-après n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, a été promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

M. Septembre (Georges-Emile), ingénieur au ministère de l'industrie et de l'énergie, adjoint au directeur des industries mécaniques et électriques. Chevalier du 21 novembre 1916. Titres exceptionnels.

Constitution du jury chargé d'apprécier les épreuves d'admission des candidats à l'emploi de secrétaire d'administration à l'administration centrale.

Par arrêté en date du 22 janvier 1952, le jury spécial chargé d'apprécier les épreuves d'admission des candidats déclarés admissibles à l'emploi de secrétaire d'administration à l'administration centrale du ministère des travaux publics et susceptibles d'être admis définitivement en 1951 a été constitué comme suit:

M. Duplessy, sous-directeur, administrateur civil, président.

M. Sinet, chef du service social, administrateur civil.

Mlle Berthomier, chef du 2e bureau du service du contrôle technique des chemins de fer, administrateur civil.

Mlle Bonte, administrateur civil, sous-chef de bureau, remplira les fonctions de secrétaire, elle sera assistée de Mme Arnaud.

Affectation du produit des péages perçus au port d'Ajaccio au profit de la chambre de commerce de cette ville.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 janvier 1952: page 1021, 1re ligne, au lieu de: « Par arrêté du 15 mars 1951 », lire: « Par arrêté du 15 janvier 1952 ».

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 22 janvier 1952, M. Pfahl (Henri), ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1re classe, chef de la 3e circonscription électrique, a été attaché, à compter du 1er novembre 1951, en sus de ses attributions actuelles, au service du contrôle de l'électrification des chemins de fer de la Société nationale des chemins de fer français (partie de la région Sud-Ouest correspondant à l'ancien réseau de Paris à Orléans, non compris la ligne de Brive à Montauban), en remplacement de M. Duffaut, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté en date du 22 janvier 1952, M. Bessodes (Paul), ingénieur des travaux publics de l'Etat à Rodez, a été chargé, par intérim, à compter du 1er janvier 1952, de l'arrondissement Nord du service des ponts et chaussées du département de l'Aveyron.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 26 janvier 1952 portant promotion dans le corps de l'inspection de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 26 janvier 1952, est promu dans le corps de l'inspection de la France d'outre-mer au grade d'inspecteur de 1re classe de la France d'outre-mer, pour prendre rang au 16 janvier 1952, M. Chovard (André-Louis-Alfred), inspecteur de 2e classe de la France d'outre-mer.

Travaux publics, mines et techniques industrielles.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 janvier 1952, ont été promus au grade d'ingénieur en chef de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, pour compter du 16 décembre 1951 tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde:

MM. Michel (Jacques), Renouf (Alphonse), Vaudiau (François), Henrard de Fontgalland (Bernard), Raffaneau (Charles), ingénieurs principaux de 1re classe.

M. Renouf a conservé un rappel d'ancienneté pour services militaires de 5 mois 4 jours utilisable seulement pour l'avancement en classe.

M. Vaudiau a conservé un rappel d'ancienneté pour services militaires de 11 mois 13 jours utilisable pour les avancements en classe et en échelon.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 janvier 1952, M. Legoux (Pierre), ingénieur général de 2e classe des mines de la France d'outre-mer, a été promu à la 1re classe de son grade, pour compter du 1er janvier 1952, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Délégations de pouvoirs.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi validée du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Jean-Pierre Lévy, directeur des industries diverses et des textiles, pour exercer les pouvoirs conférés par la loi du 19 janvier 1943 aux répartiteurs, en ce qui concerne les matières premières et produits industriels de la compétence des sections de répartition:

Textiles; Cuirs et pelleteries; Papier et carton;	Produits divers; Bois et produits du bois.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre Lévy, cette délégation est reportée de plein droit sur M. Robaglia, directeur adjoint des industries diverses et des textiles.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 janvier 1952.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi validée du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Delaume, ingénieur en chef des mines, chargé du service métaux, minerais et matériaux de construction, pour exercer, en ce qui concerne les produits industriels et les matières premières de la compétence de son service, les pouvoirs conférés par la loi susvisée du 19 janvier 1943 aux répartiteurs.

Art. 2. — M. Delaume peut, sous sa responsabilité et par décision expresse, déléguer lesdits pouvoirs, à l'exception du pouvoir réglementaire, à tout fonctionnaire ou agent placé sous ses ordres.

Fait à Paris, le 26 janvier 1952.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi validée du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables;

Vu le décret n° 50-81 du 18 janvier 1950 transférant au ministre de l'industrie et du commerce certaines attributions en matière de ravitaillement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. de Lombares, directeur des industries chimiques, pour exercer, en ce qui concerne les produits industriels et matières premières relevant de sa direction, les pouvoirs conférés par la loi susvisée du 19 janvier 1943 aux répartiteurs.

Art. 2. — Le directeur des industries chimiques peut, sous sa responsabilité et par décision expresse, déléguer lesdits pouvoirs, à l'exception du pouvoir réglementaire, à tout fonctionnaire ou agent placé sous ses ordres.

Fait à Paris, le 26 janvier 1952.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi validée du 19 janvier 1943 portant réorganisation de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Denis, ingénieur en chef des mines chargé du service de la sidérurgie, pour exercer, en ce qui concerne les produits industriels et les matières premières de la compétence de son service, les pouvoirs conférés par la loi susvisée du 19 janvier 1943 aux répartiteurs.

Art. 2. — M. Denis peut, sous sa responsabilité et par décision expresse, déléguer lesdits pouvoirs, à l'exception du pouvoir réglementaire, à tout fonctionnaire ou agent placé sous ses ordres.

Fait à Paris, le 26 janvier 1952.

JEAN-MARIE LOUVEL.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Budgets des établissements nationaux de bienfaisance à caractère hospitalier.

Par arrêté interministériel en date du 4 janvier 1952, le budget additionnel de l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice, pour l'exercice 1951, est fixé, en recettes et en dépenses, à 44.316.983 F.

Par arrêté interministériel en date du 4 janvier 1952, le budget additionnel de l'asile national Vacassy, pour l'exercice 1951, est fixé, en recettes et en dépenses, à 1.560.121 F.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 5 février 1952.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Vote de la proposition de résolution (n° 2051) de M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à suspendre l'application de la loi n° 48-899 du 13 mai 1948 relative aux réévaluations foncières des propriétés non bâties jusqu'au 1er janvier 1953. (N° 2158. — M. Lucien Lambert, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote de la proposition de résolution (n° 538) de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 51-239 du 28 février 1951 en ce qui concerne les adjoints forestiers. (N° 2269. — M. Loustau, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi édictant les mesures de contrôle, les règles des contentieux et les pénalités des régimes de sécurité sociale, de mutualité sociale agricole et des accidents du travail en Algérie. (N° 1557. — M. Rabier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote du projet de loi (n° 1058) portant création d'une justice de paix à compétence étendue à Touggourt (Algérie). (N° 2150. — M. Jules Valle, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote de la proposition de loi (n° 1112) de M. Souquès, tendant au maintien en activité, au delà de la limite d'âge applicable à leur emploi, de certains fonctionnaires et agents titulaires des services publics de l'Etat. (N° 2151. — M. Guihmuller, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote du projet de loi (n° 1271) relatif aux pouvoirs des contrôleurs des lois sociales en agriculture d'Algérie. (N° 2179. — M. Rabier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Barthélemy et plusieurs de ses collègues (n° 532) tendant à conserver, au point de vue de la rémunération, les avantages acquis dans le premier emploi aux agents, employés et ouvriers des administrations de l'Etat et des services publics qui ont été mutés dans un emploi plus compatible avec leur aptitude physique en conséquence d'une aggravation de blessure de guerre, d'accident ou de maladie; 2° de M. Barthélemy et plusieurs de ses collègues (n° 1091) tendant à conserver, au point de vue de la rémunération, les avantages acquis dans le premier emploi, aux agents, employés et ouvriers des administrations de l'Etat et des services publics qui ont été mutés dans un emploi plus compatible avec leur aptitude physique en conséquence d'une aggravation de blessure de guerre, d'accident ou de maladie. (N° 2216. — M. Cristofol, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

9. — Vote de la proposition de résolution de M. Cristofol et plusieurs de ses collègues (n° 391) tendant à inviter le Gouvernement à appliquer strictement le décret n° 45-2233 du 2 octobre 1945 fixant les conditions de recrutement et le statut des agents des cadres complémentaires créés en application de l'ordonnance du 21 mai 1945 relative à la titularisation des employés auxiliaires temporaires de l'Etat et à faire reviser la situation de tous les agents intégrés dans les cadres complémentaires depuis la mise en application du reclassement des fonctionnaires: *a*) en ce qui concerne leur traitement; *b*) en ce qui concerne leur ancienneté dans l'échelon. (N° 2219. — M. Cristofol, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

10. — Vote du projet de loi (n° 1791) complétant le paragraphe 1er de la section VII du titre II du livre III du code pénal par un article 367. (N° 2120. — M. Defos du Rau, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

11. — Vote, en nouvelle délibération à la demande de M. le Président de la République du projet de loi autorisant la ratification de la convention du 12 mai 1949 relative à l'exploitation de navires météorologiques dans l'Atlantique Nord. (N° 2291. — M. Midol, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

12. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Rosenblatt et plusieurs de ses collègues (n° 372) tendant à compléter l'article 45 de la loi n° 50-928 du 8 août 1950 concernant les Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht rentrés dans leur foyer après le 1er juin 1945; 2° de M. Wolff et plusieurs de ses collègues (n° 1773) tendant à modifier l'article 45 de la loi n° 50-928 du 8 août 1950 remplaçant l'article 6 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. (N° 2137. — M. Rosenblatt, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

13. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Pierre Garet (n° 1080) tendant à modifier la loi n° 50-639 du 7 juin 1950 concernant la réparation des dommages de guerre intéressant les betteraves industrielles, sucres et alcools de betteraves; 2° de M. Prot et plusieurs de ses collègues (n° 1231) tendant à l'indemnisation des pertes de betteraves industrielles causées par faits de guerre ou consécutives au faits de guerre. (N° 1739. — M. Penoy, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

14. — Vote de la proposition de résolution (n° 1036) de M. Juglas et plusieurs de ses collègues tendant à la nomination d'une commission spéciale chargée de tirer les conclusions de l'enquête menée en 1950 en Côte d'Ivoire sur les événements survenus dans ce territoire. (N° 2261. — M. Defos du Rau, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

15. — Vote, en deuxième lecture, du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (dans sa première législature) tendant à rétablir dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo, l'article 218 du code pénal dans le texte arrêté par la loi du 7 juillet 1948 réprimant la remise ou la sortie irrégulière de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques destinés aux détenus ou provenant des détenus. (Nos 30-2149). — M. Caillavet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

16. — Vote du projet de loi n° 973) autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre la France et le Conseil de l'Europe sur l'application de la législation française de sécurité sociale au personnel dudit Conseil. (N° 2277. — M. Duquesne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

17. — Vote du projet de loi (n° 1275) autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la Belgique, la France et l'Italie tendant à étendre et à coordonner l'application aux ressortissants des trois pays des législations belge et française sur la sécurité sociale et de la législation italienne sur les assurances sociales et les prestations familiales. (N° 2280. — M. Duquesne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

18. — Vote du projet de loi (n° 1278) autorisant le Président de la République à ratifier la convention générale entre la France et le Danemark sur la sécurité sociale, intervenue le 30 juin 1951. (N° 2281. — M. Duquesne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

19. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi modifiant l'article 31 *x* du livre I^er^ du code du travail et introduisant le principe de l'échelle mobile pour la fixation du montant des rentes viagères constituées entre particuliers. (N^os^ 2112, 2215. — M. Robert Coutant, rapporteur.)

20. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (dans sa première législature) relatif aux entreprises de crédit différé. (N^os^ 1027, 2353. — M. Minjoz, rapporteur.)

21. — Discussion de la proposition de loi (n° 1725) de M. Hénault et plusieurs de ses collègues tendant: 1° à célébrer dignement le centenaire de la création de la médaille militaire; 2° à créer un contingent spécial de croix de la Légion d'honneur à des médaillés militaires; 3° à exonérer de taxes et impôts les manifestations, kermesses, etc., organisées au profit des œuvres sociales des médaillés militaires; 4° à émettre un timbre commémoratif; 5° à prévoir un crédit de cent millions pour l'organisation de ces manifestations. (N^os^ 2195, 2319. — M. Max Lejeune, rapporteur.)

22. — Discussion du projet de loi sur l'utilisation thérapeutique du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés. (N° 1749. — M. Maurice Frédet, rapporteur.)

23. — Discussion du projet de loi relatif aux radioéléments artificiels. (N° 1973. — M. Barrot, rapporteur.)

24. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. (N^os^ 1844, 2403. — M. Minjoz, rapporteur.)

Réunion de commission du mardi 29 janvier 1952.

Commission de la presse (sous-commission du cinéma), à quinze heures. — Local n° 230.

Rectifications

au compte rendu in extenso *de la première séance du vendredi 25 janvier* 1952.

(*Journal officiel* du 26 janvier 1952.)

Dans le scrutin (n° 680) sur l'amendement de M. Devinat à l'article 2 du projet relatif aux assemblées locales dans les territoires d'outre-mer (deuxième lecture) (Reprendre pour le Togo le texte voté par le Conseil de la République):

M. Burlot, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu voter « pour ».

Dans le scrutin (n° 691) sur l'amendement de M. Malbrant à l'article 2 du projet relatif aux assemblées locales dans les territoires d'outre-mer (deuxième lecture) (Reprendre les chiffres du Conseil de la République pour le Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad):

M. Boganda, porté comme ayant voté « pour », déclare avoir voulu voter « contre ».

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 29 janvier 1952.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Chazette demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale quelles dispositions il a prises ou compte prendre personnellement ou en liaison avec ses collègues intéressés pour appliquer l'article 4 de la loi du 27 mars 1951 d'après lequel les demandes présentées par les économiquement faibles devront être réglées dans les trois mois de leur dépôt. (N° 263.)

II. — M. Naveau attire l'attention de M. le ministre du travail et de la sécurité sociale sur les dispositions du décret n° 51-1311 du 14 novembre 1951 fixant le nouveau taux des allocations de chômage, sur le relèvement insuffisant de ce taux et plus particulièrement sur l'inégalité des allocations qui diffèrent selon que les bénéficiaires habitent des communes de moins de 5.000 habitants, de 5 à 15.000 ou de plus de 15.000; et lui demande quelles mesures il compte prendre: 1° pour augmenter ces allocations et procurer aux familles touchées par le chômage les moyens d'une vie décente; 2° pour faire disparaître ces différences de taux compte tenu du fait que le coût de la vie est sensiblement égal dans les communes voisines de population différente. (N° 271.)

III. — M. Gaston Charlet demande à M. le ministre des finances des précisions sur les conditions dans lesquelles a été adjugé, le 29 novembre 1951, un lot de 335 locomotives et 235 tenders aliéné par le service central des ventes du mobilier de l'Etat; notamment le prix auquel cette adjudication a été prononcée, le nom de son bénéficiaire, les formes et modalités de son payement et enfin les raisons qui ont pu déterminer l'administration à écarter des soumissions contenant des offres très sensiblement supérieures au prix auquel le matériel dont il s'agit paraît avoir été finalement cédé. (N° 268.)

IV. — M. Chapalain expose à M. le secrétaire d'Etat à la défense nationale (air) qu'en 1948, une filiale de la S. N. E. C. M. A. située au Mans-Arnage a été cédée à une société; que cette société cessionnaire n'exerçant pas la même activité que la S. N. E. C. M. A., n'a pris en charge qu'une très faible partie de l'outillage et des stocks existants; que la S. N. E. C. M. A. a donc dû procéder à des cessions ou à des transferts de l'outillage et des stocks; qu'il ressort d'une information récente que ces opérations ont donné lieu à de très graves irrégularités; et demande, dans ces conditions: 1° s'il a invité la société intéressée à déposer une plainte; 2° quelles sont les mesures qu'il compte prendre à l'égard de cette société sous tutelle, pour sauvegarder les intérêts en jeu, et notamment le capital important que représentait l'outillage très moderne de l'usine du Mans; 3° s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de provoquer d'urgence une enquête administrative sur ces errements qu'on ne peut pour le moins que qualifier de regrettables. (N° 269.)

V. — M. Héline demande à M. le ministre des postes, télégraphes et téléphones comment il entend donner suite au vœu du Parlement exprimé en 1950 et 1951 et tendant à décider le droit des receveurs et chefs de centre des postes, télégraphes et téléphones à la gratuité du logement par nécessité absolue de service; rappelle qu'à la suite d'un refus de M. le ministre des finances et des affaires économiques de donner suite à ses vœux, le Parlement a confirmé sa volonté dans l'article 4 de la loi du 24 mai 1951; qu'il semble que les services du budget tentent par divers moyens de refuser aux receveurs des postes, télégraphes et téléphones l'avantage qu'ils tenaient de la loi; qu'il serait bon de préciser, d'une manière définitive, si les receveurs des postes, télégraphes et téléphones ont droit ou non à la gratuité du logement. (N° 270.)

2. — Discussion des conclusions du rapport fait au nom de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions: 1° sur la proposition de résolution de M. Martial Brousse et des membres de la commission du ravitaillement et des boissons, tendant à modifier l'article 14 du règlement du Conseil de la République; 2° tendant à modifier les articles 2, 9, 14 et 30 du règlement du Conseil de la République. (N^os^ 35, année 1950, et 20, année 1952. — M. Michel Debré, rapporteur.)

Documents mis en distribution le mardi 29 janvier 1952.

N° 19 (1). — Proposition de loi de M. Radius portant institution d'un permis national de chasse.

N° 35. — Rapport supplémentaire de M. Henri Lafleur sur le projet de loi instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de MMes et MM. les sénateurs le 24 janvier 1952.

Election d'un sénateur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la commission de recensement du département de la Corrèze en date du 27 janvier 1952 que M. Alexis Jaubert a été élu, à cette date, sénateur du département de la Corrèze, en remplacement de M. François Labrousse, décédé.

M. Alexis Jaubert est appelé à faire partie du 4^e^ bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 30 janvier 1952, à quinze heures (salon de la commission):

I. — Exposé du président sur l'évolution de la situation extérieure.

II. — Examen du projet de loi (n° 1373 A. N.) autorisant le Président de la République à donner son accord à l'envoi à la Grèce et à la Turquie d'une invitation à accéder au traité de l'Atlantique Nord. — Rapporteur: M. Brizard.

III. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 30 janvier 1952, à dix-sept heures (local n° 207):

I. — Examen pour avis du titre VI du projet de loi (n° 343, année 1951) instituant un code du travail dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer.

II. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 29 janvier 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi de M. Bissol, député, et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier le décret n° 50-1581 du 29 décembre 1950 pour l'application de l'article 7 de la loi du 16 décembre 1950 modifiant pour les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, la législation des élections. (N°s 270, année 1951 et 19, année 1952. — Mlle Lafon, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de M. Estèbe, relative aux limites d'âge des fonctionnaires coloniaux tributaires de la caisse intercoloniale de retraites. (N°s 103 et 292, année 1951. — M. Cortinchi, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Durand-Réville, sénateur, tendant à instituer un code de la navigation fluviale dans les territoires d'outre-mer de l'Union française. (N°s 211, année 1951 et 16, année 1952. — M. Antonini, rapporteur. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Schmitt, rapporteur. — Avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications. — M. Tétau, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de M. Cortinchi, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue d'instituer des budgets de cercles dans les territoires d'outre-mer. (N°s 140 et 334, année 1951. — M. Jousselin, rapporteur. — Avis de la commission de politique générale. — M. Coubèche, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de résolution présentée par M. Grimaud et Mme Malroux, au nom de la commission des affaires culturelles, tendant à modifier l'article 23 du règlement de l'Assemblée de l'Union française en vue de rétablir la dénomination première de la commission des affaires culturelles en lui rendant son titre de « commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer ». (N°s 314 et 317, année 1951. — M. Ramampy, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 29 janvier 1952.

N° 11. — Demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant modification au tableau A annexé au décret du 22 août 1928 déterminant le statut de la magistrature d'outre-mer (Cameroun) (renvoyée à la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales).

N° 15. — Proposition de M. Longuet tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi modifiant l'article 15 de la loi du 27 octobre 1946 (renvoyée à la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles).

N° 16 (1). — Rapport, par M. Antonini, au nom de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales, sur la demande d'avis (n° 211, année 1951), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi (Assemblée nationale, n° 708; Conseil de la République, n° 563, année 1951) de M. Durand-Réville, sénateur, tendant à instituer un code de la navigation fluviale dans les territoires d'outre-mer de l'Union française.

N° 17 (2). — Rapport, par M. Bégarra, au nom de la commission des affaires sociales, sur: 1° la demande d'avis (n° 247, année 1951), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi (Assemblée nationale, n° 1209) de M. Joseph Dumas, député, sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires et territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer; 2° la proposition de résolution (n° 238, année 1950) de M. Borrey tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi réglementant la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer; 3° la proposition de résolution (n° 20, année 1951) de M. Paul Catrice tendant à demander à l'Assemblée nationale de voter une loi concernant la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les territoires d'outre-mer et les territoires sous tutelle.

N° 13 (3). — Rapport, par M. Boisdon, au nom de la commission de politique générale, sur la demande d'avis (n° 215, année 1951), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi (Assemblée nationale, n° 1393) tendant à ériger en territoire distinct de Madagascar les terres australes et antarctiques françaises.

N° 19 (2). — Rapport, par Mlle Lafon, au nom de la commission de politique générale, sur la demande d'avis (n° 270, année 1951), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi (Assemblée nationale n° 685) de M. Bissol, député, tendant à modifier le décret n° 50-1581 du 29 décembre 1950 pour l'application de l'article 7 de la loi du 16 décembre 1950 modifiant pour les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion la législation des élections.

NOTA. — (1) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 25 janvier 1952.
(2) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 26 janvier 1952.
(3) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 28 janvier 1952.

Convocation de commission.

Rectificatif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission des relations extérieures le mercredi 30 janvier 1952, à quinze heures (local n° 217):

Supprimer le quatrième point de l'ordre du jour: « Demande d'avis (n° 312, année 1951) sur le projet de loi autorisant le Président de la République française à ratifier le traité de paix avec le Japon ».

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de substituer, à partir du 1er mars 1952, la désignation générique « Racines et légumes fourragers » à celle de « Betteraves et carottes fourragères » prévue au tarif n° 2, chapitre 1er, ainsi qu'à l'annexe D aux conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises.

(*Paris, le 24 janvier 1952.*)

La Société nationale des chemins de fer français a informé l'administration supérieure qu'elle mettra en vigueur, le 1er février 1952, un deuxième supplément à la partie I (Edition du 1er avril 1951) et une nouvelle édition de la partie II du tarif direct international pour le transport de certaines marchandises par wagon complet entre la Belgique et les gares néerlandaises situées en Flandre zélandaise (trafic local), d'une part, la Suisse, d'autre part.

Etant donné l'importance des dispositions proposées, ces supplément et nouvelle édition sont déposés dans les gares intéressées où le public peut, sur sa demande, en prendre connaissance.

(*Paris, le 24 janvier 1952.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de supprimer, à partir du 1er mars 1952, les dispositions faisant l'objet du paragraphe V, chapitre 9, du tarif n° 11, applicable au « Plâtre » expédié d'une gare de la région Sud-Est desservant une plâtrière, à destination des gares désignées de la région lyonnaise, de Saint-Etienne et de Villefranche-sur-Saône.

(*Paris, le 24 janvier 1952.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'étendre, à partir du 1er mars 1952, à la gare d'Amiens, comme gare destinataire, les dispositions prévues au chapitre 7 (§ 1er, A, 2°) du tarif n° 11 pour le gravier et le sable expédiés, par wagon chargé de vingt tonnes, des gares de la ligne de Compiègne (inclus) à Crouy (inclus) à destination de gares désignées.

(*Paris, le 24 janvier 1952.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier comme suit, à partir du 1er février 1952, les barèmes du chapitre 101 du tarif n° 14:

TARIF N° 14

CHAPITRE 101. — Société nationale des chemins de fer français.

Produits métallurgiques dénommés ci-dessous.

MARCHANDISES	BARÈMES APPLICABLES par wagon chargé de		
	10 tonnes.	15 tonnes.	20 tonnes.
	Sauf indication contraire.		
Acier, fer ou fonte, brut en lingots (410):			
Jusqu'à 199 km	70	»	78
Au delà	257	»	265
Acier ou fer laminé ou profilé non dénommé (411):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Alliages ferro-métalliques (437) (4):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Appareils de chauffage ou de cuisine en cadres, cages, caisses, barasses, paniers ou tonneaux (432):			
Jusqu'à 399 km	63	»	»
Au delà	243	»	»
Appareils sanitaires en métal émaillé ou non (439):			
Jusqu'à 399 km	60	»	»
Au delà	240	»	»
Boulons, écrous et vis métalliques (440):			
Jusqu'à 299 km	61	»	68
De 300 à 699 km	152	»	159
Au delà	239	»	246
Câbles et fils métalliques non dénommés (442):			
Jusqu'à 299 km	61	»	68
De 300 à 699 km	152	»	159
Au delà	239	»	246
Clous, pointes et rivets (448):			
Jusqu'à 299 km	61	»	68
De 300 à 699 km	152	»	159
Au delà	239	»	246
Demi-produits métallurgiques (412) (2):			
Jusqu'à 99 km	66	»	73
De 100 à 399 km	162	»	169
Au delà	252	»	259
Fer-blanc en feuilles, imprimé ou non (424):			
Jusqu'à 399 km	61	66	»
Au delà	241	246	»
Fonte d'acier ou de fer moulée, non dénommée (446):			
Jusqu'à 49 km	59	62	»
De 50 à 399 km	157	160	»
Au delà	247	250	»
		(12 tonnes.)	
Pièces et accessoires non dénommés pour voies ferrées (420):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Rails (413):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Tôle d'acier ou de fer non ouvrée (415):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Tôle d'acier ou de fer ouvrée (454):			
Jusqu'à 399 km	61	66	»
De 400 à 499 km	151	156	»
Au delà	240	245	»
Traverses métalliques pour voies ferrées (456):			
Jusqu'à 49 km	60	»	67
De 50 à 399 km	158	»	165
Au delà	248	»	255
Tubes et tuyaux métalliques (417):			
Jusqu'à 99 km	62	67	»
De 100 à 399 km	158	163	»
Au delà	248	253	»

(*Paris, le 26 janvier 1952.*)

Le texte de la disposition complémentaire uniforme n° 2 à l'article 7 de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) du 23 novembre 1933, qui a fait l'objet de la proposition du 9 mars 1951 (*Journal officiel* du 20 mars 1951) homologuée le 31 mars 1951, sera mis en vigueur le 1er février 1952.

2° *Prix d'application prévus conformément à l'article 14 (1°, b) du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.*

Conformément à l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les prix à la tonne qui, sauf avis contraire, seront perçus à partir du 13 février 1952 dans la limite des barèmes à minimum et à maximum prévus au tarif n° 19, chapitre 1er, sont fixés comme suit pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin un an après la date de mise en vigueur.

Déchets de carton ou de papier et vieux papiers destinés à la fabrication du carton ou du papier (674) (+), papier d'emballage non dénommé (666).

D'Arcueil-Cachan, Aubervilliers-la-Courneuve, Belleville-Villette, le Bourget-Drancy, Charenton-Marchandises, Clamart, la Garenne-Bezons, Gennevilliers, la Glacière-Gentilly, Montrouge-Châtillon, Panlin, Paris-Batignolles, Paris-Bercy, Paris-la-Chapelle, Paris-Gobelins, Paris-Reuilly, Paris-Tolbiac, Paris-Vaugirard, Paris-la-Villette, la Plaine-Marchandises, Suresnes-Puteaux et Vincennes-Fontenay, à Vernon (Eure) ou inversement.

Lorsque le tonnage des envois expédiés ou reçus dans des conditions ci-dessus par une même fabrique desservie par la gare de Vernon (Eure) atteindra annuellement 4.000 tonnes, il sera fait application, par voie de détaxe, accordée à cette fabrique, des barèmes ci-après:

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	BARÈMES APPLICABLES Par wagon chargé de :		
	8 tonnes.	10 tonnes.	15 tonnes.
Déchets de carton ou de papier et vieux papiers, destinés à la fabrication du carton ou du papier (674) (+)	56	60	65
Papier d'emballage non dénommé (666)	»	63	68

(*Paris, le 29 janvier 1952.*)

Conformément à l'article 14 (1°, *b*) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que les prix à la tonne qui, sauf avis contraire, seront perçus à partir du 13 février 1953 dans la limite des barèmes à minimum et à maximum prévus au tarif n° 11, chapitre 1er, sont fixés comme suit pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin le 12 février 1953:

MARCHANDISES	RELATIONS de	RELATIONS à	CONDITION de tonnage.	PRIX par tonne à appliquer.
Ciment (308).	Airvault ou la Couronne.	Une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français située dans le département de la Loire-Inférieure.	Par wagon chargé de 20 tonnes.	Prix du barème 64.

Lorsque le tonnage des envois remis par un même expéditeur, dans les conditions indiquées ci-dessus, dépassera annuellement 10.000 tonnes, il sera accordé à cet expéditeur, par voie de détaxe, sur les taxes de transport payées par application du prix du barème 64 (à l'exclusion du droit d'enregistrement et de timbre), une réduction dont le taux sera égal au taux moyen résultant, pour l'ensemble des tonnages remis par ledit expéditeur et transportés aux conditions des présentes dispositions, d'une réduction de 40 p. 100 pour le tonnage en excédent de 10.000 tonnes, sans que la réduction appliquée puisse être supérieure à 13,3 p. 100.

(*Paris, le 29 janvier 1952.*)

3° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — **Autorisations provisoires.**

23 *janvier* 1952. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 12 janvier 1952 tendant à modifier le règlement provisoire pour le transport des marchandises échangées entre la France et l'Italie (édition du 15 avril 1951) pour autoriser l'acceptation de certains débours. (*Journal officiel* du 22 janvier 1952.)

Autorisation de mise en application provisoire des dispositions proposées à dater du 1er février 1952, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

25 *janvier* 1952. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 18 janvier 1952 tendant à modifier, en vue de prévoir l'acceptation de certains débours, le supplément au règlement applicable au transport des marchandises entre le continent et la Grande-Bretagne, contenant des dispositions complémentaires spéciales au trafic échangé entre la France et la Grande-Bretagne. (*Journal officiel* du 22 janvier 1952.)

Autorisation de mise en application provisoire des dispositions proposées à dater du 1er février 1952, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

B. — **Homologations.**

23 *janvier* 1952. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 20 décembre 1952 tendant:

1° A étendre aux gares destinataires de Lille, Fives, Roubaix et Tourcoing les dispositions du chapitre 3, paragraphe VII A) du tarif n° 11 applicables aux transports de pavés en pierre;

2° A modifier la tarification du chapitre 1er du tarif n° 11 applicable aux bordures de trottoirs. (*Journal officiel* du 25 décembre 1951.)

Homologation accordée à titre provisoire, sous la réserve, acceptée par la Société nationale des chemins de fer français, que la durée d'application de la tarification proposée, au chapitre 1er du tarif n° 11, pour les bordures de trottoirs, sera limitée au 30 juin 1953.

22 *janvier* 1952. — **Société nationale des chemins de fer français et Régie départementale des transports du Doubs.** — Proposition du 10 janvier 1952 tendant à relever la taxe de transbordement prévue dans les tarifs indiqués ci-après pour les transports effectués aux conditions d'une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et à la Régie départementale des transports du Doubs et à modifier en conséquence le recueil T. A..

Tarif n° 2, chapitre 51, paragraphe VI.
Tarif n° 6, chapitre 51, paragraphe VII.
Tarif n° 7, chapitre 51, paragraphe XII.
Tarif n° 8, chapitre 51, paragraphe IX.
Tarif n° 11, chapitre 51, paragraphe IX.
Tarif n° 22, chapitre 51, paragraphe VIII.
Tarif n° 23, chapitre 51, paragraphe IV.

(*Journal officiel* du 15 janvier 1952.)

26 *janvier* 1952. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 20 décembre 1952 tendant à aménager la tarification prévue au chapitre 3, paragraphes I et VIII du tarif n° 3 pour les transports de produits de laiterie et de basse-cour (beurre, fromages, gibier abattu, lapins morts, œufs, volailles mortes). (*Journal officiel* du 25 décembre 1951.)

Ministères des finances, des affaires économiques et du budget.

Avis n° 523 de l'office des changes relatif à l'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires de certaines ventes réglées en dollars des Etats-Unis ou en dollars canadiens.

Selon les avis nos 456, 486 et 512 publiés au *Journal officiel* des 2 mai 1950, 1er février et 31 octobre 1951, certaines ventes réglées au moyen de chèques ou de travellers chèques exprimés en dollars des Etats-Unis ou en dollars canadiens peuvent, jusqu'au 31 janvier 1952 inclus, être exonérées des taxes sur le chiffre d'affaires.

Le présent avis a pour objet de faire connaître que les dispositions des avis nos 456 et 486 sont prorogées jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence, l'avis n° 512 est abrogé.

Avis relatif au tirage de la quatrième tranche de la loterie nationale 1952.

Le tirage de la quatrième tranche de la loterie nationale 1952 aura lieu le mercredi 30 janvier 1952, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de concours pour le recrutement de greffiers stagiaires en Afrique occidentale française.

Par arrêté n° 6745 A. J. du 6 décembre 1951 du haut commissaire de la République, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, un concours pour le recrutement de quarante greffiers stagiaires et de 3e classe stagiaires, se déroulera les 20 et 21 juin 1952 dans les chefs-lieux des territoires de l'Afrique occidentale française, et simultanément à Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille et Alger.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 avril 1952.

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser au ministère de la France d'outre-mer, services judiciaires, 27, rue Oudinot, Paris (7e).

Avis de promulgation d'une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 31 mai 1950, tendant à créer en Afrique occidentale française le régime de l'entrepôt spécial des vins.

Le Gouvernement n'ayant pas pu statuer dans le délai imparti à l'égard d'une délibération du grand conseil de l'Afrique occidentale française en date du 31 mai 1950 tendant à créer en Afrique occidentale française le régime de l'entrepôt spécial des vins, cette délibération a été considérée comme approuvée et a été rendue définitivement exécutoire par arrêté du 29 mars 1951.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Josselin (Morbihan).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Josselin (Morbihan).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Morbihan, préfecture, à Vannes.

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Châtellerault (Vienne).

Est déclaré vacant le poste de directeur de l'hôpital-hospice de Châtellerault (Vienne), établissement de 5e catégorie.

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale de la Vienne, 50, rue Jean-Jaurès, à Poitiers.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	25 janv. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	28 janvier 1952 — Cours relevés avant Bourse	28 janvier 1952 — Cours cotés en Bourse.
350 ..	350 ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
704 75	704 75	Belgique (100 francs)..	.... ..	704 75 .....
349 70	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	349 70 .....
1226 50	1226 50	Portugal (100 escudos).	.... ..	1225 75 .....
8025 ..	8027 50	Suisse (100 francs).....	.... ..	8025 .. ..
164 20	.... ..	Côte française des Somalis (100 fr. Djib.)..	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME CHÉRIFIENNE
AU CAPITAL DE 195 MILLIONS DE FRANCS MAROCAINS
SIÈGE SOCIAL : AVENUE PASTEUR, CASABLANCA
R. C., Casablanca 317.

Obligations 5 0/0 1939 *de* 1.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations amorties au tirage du 12 décembre 1951 et remboursables à partir du 15 juin 1952 à 1.000 F;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
9	51	547	50	899	50
12	51	534	50	908	51
15	52	541	52	929	51
21	51	551	51	932	51
25	51	558	51	944	51
28	50	559	49	945	52
38	50	567	50	954	51
81	51	618	50	956	51
83	51	624	52	961	52
89	52	638	50	971	49
91	51	641	50	974	49
97	51	648	52	975	49
98	52	672	51	995	51
117	51	678	52	999	50
118	52	707	51	1.000	51
142	49	710	52	1.022	52
143	52	712	51	1.029	50
146	52	714	51	1.034	52
165	51	715	52	1.041	47
168	52	717	52	1.044	52
171	52	718	52	1.051	50
183	52	732	51	1.070	52
196	50	735	51	1.079	52
200	50	753	51	1.083	51
201	50	754	47	1.088	52
203	50	757	52	1.098	51
206	48	759	51	1.102	51
211	47	761	50	1.104	49
214	52	767	51	1.106	51
218	52	770	52	1.109	52
306	51	772	51	1.118	52
334	51	781	51	1.129	50
353	51	787	50	1.131	50
361	52	788	52	1.134	50
366	51	790	52	1.136	52
376	52	792	50	1.138	52
378	51	795	52	1.199	52
388	52	806	51	1.204	52
409	51	828	52	1.208	53
412	51	835	51	1.211	52
452	50	853	52	1.212	51
454	52	860	52	1.234	51
459	52	861	52	1.240	49
465	50	871	52	1.262	52
483	52	874	52	1.277	51
500	52	876	51	1.278	53
503	51	877	51	1.314	52
504	51	891	51	1.324	52
512	51	895	50	1.325	51
1.329	51	1.808	52	2.553	51
1.342	51	1.902	48	2.604	49
1.343	52	1.911	51	2.605	52
1.369	51	1.926	50	2.626	51
1.371	49	1.938	51	2.629	51
1.373	52	1.947	51	2.632	50
1.374	51	1.955	51	2.636	51
1.380	51	1.958	50	2.638	51
1.382	51	1.973	52	2.647	52
1.384	51	1.978	52	2.659	52
1.387	50	1.989	52	2.696	52
1.390	51	1.994	52	2.705	51
1.397	50	2.007	52	2.706	51
1.398	52	2.012	51	2.726	52
1.400	51	2.017	51	2.733	48
1.418	51	2.040	52	2.734	51
1.422	51	2.059	52	2.742	52
1.424	52	2.064	52	2.746	52
1.427	49	2.079	52	2.748	51
1.440	50	2.080	51	2.752	51
1.442	51	2.082	51	2.776	52
1.447	52	2.119	52	2.792	51
1.453	46	2.121	51	2.806	49
1.465	48	2.130	51	2.807	49
1.466	45	2.131	52	2.808	52
1.467	52	2.141	52	2.811	49
1.469	51	2.143	52	2.814	49
1.473	49	2.145	45	2.817	44
1.477	51	2.162	52	2.828	52
1.479	52	2.164	52	2.830	52
1.495	52	2.166	52	2.837	50
1.496	52	2.168	45	2.839	52
1.553	52	2.169	42	2.841	51
1.561	52	2.170	44	2.849	52
1.564	50	2.171	52	2.850	50
1.566	52	2.173	50	2.858	50
1.585	52	2.211	52	2.872	52
1.603	52	2.219	52	2.873	52
1.604	49	2.240	52	2.878	51
1.622	50	2.251	51	2.879	51
1.624	51	2.281	50	2.882	48
1.628	52	2.298	52	2.894	51
1.634	51	2.303	44	2.903	51
1.644	48	2.304	51	2.908	51
1.657	51	2.306	52	2.913	50
1.668	51	2.308	52	2.918	51
1.679	50	2.318	51	2.921	51
1.696	51	2.347	50	2.922	52
1.698	52	2.362	52	2.941	49
1.699	52	2.365	52	2.942	50
1.709	52	2.395	52	2.948	50
1.711	51	2.418	52	2.956	50
1.715	49	2.421	52	2.957	52
1.717	49	2.422	46	2.960	50
1.722	52	2.466	51	2.973	52
1.732	51	2.469	52	2.990	52
1.733	51	2.471	51	3.004	52
1.734	51	2.479	49	3.012	50
1.742	51	2.483	52	3.018	50
1.762	51	2.484	52	3.020	50
1.768	52	2.487	47	3.039	52
1.783	52	2.493	51	3.040	52
1.786	52	2.495	51	3.052	52
1.807	51	2.496	49	3.055	52
1.813	48	2.500	46	3.057	52
1.866	50	2.501	50	3.064	52
1.869	52	2.522	52	3.080	49
1.872	51	2.531	51	3.081	44
1.880	51	2.534	51	3.082	52
1.884	52	2.535	47	3.137	50
1.889	50	2.543	50	3.143	50
1.890	52			3.149	50

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
3.153	49	4.047	52	4.693	51	5.458	52	6.293	52	7.030	51
3.155	51	4.054	50	4.699	51	5.463	50	6.297	51	7.044	52
3.156	51	4.056	49	4.708	51	5.473	51	6.309	51	7.050	50
3.162	49	4.072	51	4.713	52	5.494	50	6.311	52	7.061	50
3.175	52	4.075	51	4.731	52	5.541	51	6.315	52	7.065	50
3.199	50	4.079	52	4.751	52	5.543	51	6.322	51	7.073	50
3.200	50	4.080	52	4.774	51	5.548	51	6.334	52	7.087	52
3.211	51	4.083	51	4.775	52	5.550	52	6.335	52	7.100	52
3.226	52	4.084	44	4.777	52	5.554	50	6.347	50	7.101	49
3.238	52	4.085	52	4.779	50	5.558	51	6.349	50	7.102	52
3.248	51	4.093	48	4.786	52	5.560	50	6.396	51	7.103	52
3.250	52	4.098	52	4.789	52	5.564	52	6.428	52	7.106	52
3.254	50	4.106	51	4.790	50	5.579	51	6.429	49	7.126	52
3.262	50	4.107	47	4.797	52	5.585	51	6.432	49	7.130	52
3.263	51	4.112	50	4.798	50	5.598	51	6.434	50	7.135	52
3.278	51	4.116	52	4.801	50	5.603	51	6.435	47	7.148	50
3.286	51	4.123	50	4.805	50	5.609	52	6.452	50	7.157	52
3.298	51	4.151	49	4.810	52	5.620	52	6.466	52	7.172	51
3.318	52	4.152	45	4.811	51	5.631	52	6.471	51	7.177	52
3.358	51	4.153	50	4.828	49	5.638	52	6.477	51	7.178	52
3.369	52	4.175	52	4.835	51	5.639	51	6.480	49	7.193	50
3.380	50	4.188	50	4.838	51	5.646	50	6.483	51	7.196	51
3.388	51	4.189	51	4.859	52	5.663	49	6.484	52	7.199	52
3.386	49	4.199	51	4.860	52	5.683	52	6.497	52	7.217	52
3.389	50	4.201	51	4.864	52	5.706	52	6.498	51	7.218	48
3.403	51	4.209	52	4.868	52	5.739	52	6.502	52	7.221	47
3.430	52	4.215	49	4.875	52	5.749	51	6.503	52	7.223	47
3.431	52	4.226	50	4.886	51	5.753	50	6.520	52	7.225	52
3.434	50	4.228	50	4.898	52	5.762	50	6.521	51	7.228	44
3.436	52	4.230	52	4.904	48	5.766	52	6.528	52	7.234	51
3.449	52	4.234	51	4.906	48	5.781	52	6.531	50	7.235	52
3.460	52	4.235	50	4.908	47	5.783	52	6.534	52	7.239	50
3.462	52	4.242	52	4.912	50	5.800	51	6.546	51	7.246	51
3.475	52	4.249	50	4.916	52	5.803	50	6.560	52	7.262	51
3.477	52	4.250	50	4.921	50	5.810	49	6.561	51	7.265	50
3.489	51	4.256	50	4.944	51	5.812	49	6.563	51	7.266	50
3.494	51	4.275	43	4.957	42	5.813	52	6.569	51	7.272	51
3.499	52	4.276	49	4.962	52	5.820	52	6.570	51	7.282	52
3.503	51	4.277	50	4.972	52	5.823	52	6.571	50	7.303	49
3.505	51	4.280	46	4.987	52	5.828	52	6.572	51	7.305	50
3.510	52	4.283	48	5.019	52	5.829	51	6.576	50	7.314	48
3.537	51	4.285	50	5.020	52	5.841	51	6.579	49	7.317	52
3.538	51	4.286	49	5.023	52	5.842	50	6.590	49	7.336	51
3.579	52	4.291	52	5.026	46	5.856	50	6.598	52	7.339	49
3.584	47	4.312	51	5.036	51	5.862	51	6.639	46	7.340	44
3.585	46	4.314	50	5.037	50	5.863	52	6.640	52	7.341	46
3.588	50	4.316	46	5.039	52	5.870	52	6.642	48	7.346	50
3.599	46	4.319	50	5.042	50	5.873	49	6.683	52	7.348	52
3.605	51	4.321	51	5.062	51	5.895	50	6.684	52	7.352	50
3.614	52	4.329	52	5.066	52	5.939	52	6.709	51	7.367	50
3.615	50	4.332	51	5.068	51	5.950	51	6.710	49	7.376	49
3.679	51	4.380	52	5.073	50	5.952	49	6.713	49	7.379	51
3.684	50	4.382	48	5.078	49	5.955	52	6.715	49	7.382	52
3.694	51	4.383	50	5.084	52	5.960	51	6.748	51	7.387	52
3.693	50	4.384	50	5.083	51	5.968	50	6.752	52	7.403	49
3.705	52	4.386	52	5.094	50	5.973	52	6.756	51	7.404	52
3.707	50	4.387	52	5.146	52	5.981	52	6.757	50	7.408	49
3.726	52	4.394	50	5.149	52	5.995	52	6.759	50	7.485	50
3.730	51	4.403	51	5.160	52	5.997	52	6.765	50	7.498	51
3.731	52	4.420	50	5.174	52	5.999	51	6.780	52	7.499	51
3.735	52	4.434	52	5.175	51	6.033	52	6.784	51	7.582	51
3.757	50	4.453	52	5.188	52	6.069	50	6.785	49	7.584	48
3.768	50	4.461	48	5.189	50	6.070	48	6.788	50	7.594	50
3.777	52	4.464	51	5.190	51	6.091	52	6.806	52	7.617	52
3.813	52	4.467	52	5.196	51	6.096	50	6.807	48	7.626	52
3.840	50	4.471	50	5.216	50	6.098	50	6.810	52	7.662	52
3.884	52	4.504	51	5.224	52	6.107	51	6.811	49	7.671	52
3.901	51	4.520	49	5.226	53	6.112	49	6.816	52	7.690	52
3.906	49	4.521	48	5.228	52	6.120	52	6.817	51	7.700	52
3.907	52	4.522	50	5.230	52	6.126	52	6.848	47	7.701	52
3.908	49	4.523	46	5.236	50	6.140	53	6.850	51	7.720	52
3.911	52	4.524	50	5.238	50	6.141	52	6.860	50	7.723	52
3.919	52	4.541	52	5.242	52	6.142	50	6.862	52	7.726	52
3.923	49	4.542	52	5.246	50	6.148	50	6.871	50	7.767	52
3.925	51	4.546	50	5.254	52	6.149	50	6.890	51	7.782	51
3.930	50	4.570	48	5.267	49	6.150	50	6.908	50	7.787	52
3.933	51	4.584	51	5.285	50	6.178	50	6.923	50	7.811	52
3.938	45	4.585	50	5.293	52	6.190	52	6.936	51	7.812	47
3.947	52	4.587	50	5.297	52	6.193	52	6.944	51	7.817	52
3.953	50	4.589	51	5.298	49	6.205	52	6.945	50	7.827	52
3.954	46	4.595	51	5.310	52	6.216	52	6.948	51	7.901	52
3.984	52	4.596	50	5.331	49	6.218	52	6.966	52	7.911	50
3.985	51	4.604	51	5.347	52	6.232	50	6.978	52	7.916	51
3.989	51	4.609	50	5.349	51	6.236	50	6.983	51	7.917	52
3.991	51	4.611	44	5.356	52	6.239	48	6.985	50	7.951	50
3.999	50	4.638	51	5.366	51	6.240	49	6.987	52	7.951	51
4.007	51	4.642	51	5.378	48	6.244	48	6.998	52	7.959	52
4.008	50	4.644	52	5.391	52	6.252	51	7.003	52	7.982	52
4.009	50	4.646	50	5.396	50	6.253	51	7.021	51	7.988	52
4.011	52	4.648	51	5.418	46	6.266	52	7.028	52	7.990	52
4.031	51	4.654	51	5.429	51	6.274	52	7.029	52		
4.044	50			5.438	50						

CAISSE GENERALE de PRETS FONCIERS et INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 6 ET 8, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS (9e)

R. C.: Seine n° 150887.

Obligations 3 0/0 1912.

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations sorties au tirage du 30 novembre 1951 et remboursables à partir du 1er avril 1952, coupon n° 81 du 1er octobre 1952 attaché, à raison de 490 F;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
151 à 160	51	13.151 à 160	46	22.811 à 820	46
281 à 290	49	13.891 à 900	46	22.841 à 850	51
331 à 340	46	14.301 à 310	46	23.471 à 480	51
391 à 400	46	14.441 à 450	51	23.511 à 520	51
471 à 480	51	14.511 à 520	46	23.741 à 750	49
621 à 630	51	14.621 à 630	49	23.801 à 810	49
641 à 650	51	14.871 à 880	51	23.911 à 920	40
701 à 710	51	14.901 à 910	51	23.961 à 970	51
821 à 830	51	15.701 à 710	51	24.241 à 250	51
1.791 à 800	51	15.721 à 730	49	24.321 à 330	51
1.801 à 810	51	15.771 à 780	51	24.331 à 340	49
2.061 à 070	51	16.251 à 260	51	24.341 à 350	51
2.121 à 130	51	16.531 à 540	49	24.351 à 360	51
2.381 à 390	49	16.551 à 560	51	24.531 à 540	46
2.841 à 850	51	16.591 à 600	51	24.551 à 560	49
2.851 à 860	51	16.661 à 670	51	24.561 à 570	49
4.231 à 240	51	16.671 à 680	51	24.591 à 600	49
4.951 à 960	49	16.721 à 730	49	24.801 à 810	51
5.111 à 120	49	16.791 à 800	46	24.811 à 820	46
5.831 à 840	51	17.141 à 150	46	24.881 à 890	49
5.871 à 880	49	17.181 à 190	49	24.961 à 970	49
5.891 à 900	51	17.271 à 280	46	25.091 à 100	49
6.071 à 080	51	17.281 à 290	46	25.181 à 190	51
6.081 à 090	46	17.491 à 500	49	25.491 à 500	46
6.091 à 100	51	17.621 à 630	49	25.811 à 820	51
6.401 à 410	46	17.631 à 640	49	25.911 à 920	49
6.531 à 540	51	17.671 à 680	49	25.931 à 940	46
6.691 à 700	51	17.681 à 690	51	25.941 à 950	49
6.721 à 730	49	17.701 à 710	51	26.201 à 210	51
6.731 à 740	49	17.731 à 740	49	26.331 à 340	51
6.771 à 780	51	17.811 à 820	51	26.421 à 430	51
7.101 à 110	40	17.971 à 980	49	27.101 à 110	51
7.171 à 180	49	18.021 à 030	51	27.141 à 144	51
7.321 à 330	51	18.031 à 040	51	27.301 à 310	51
7.381 à 400	49	18.071 à 080	46	27.421 à 430	51
7.601 à 610	51	18.091 à 100	49	27.811 à 820	51
7.701 à 710	49	18.331 à 340	49	27.921 à 930	46
7.861 à 870	49	18.511 à 520	51	28.021 à 030	49
8.101 à 110	51	18.631 à 640	46	28.241 à 250	51
8.361 à 370	40	18.661 à 670	51	28.301 à 310	49
8.391 à 400	46	18.881 à 890	51	30.071 à 080	46
8.401 à 410	51	19.031 à 040	51	30.101 à 110	49
8.431 à 440	51	19.061 à 070	46	30.301 à 310	51
8.751 à 760	46	19.091 à 100	49	30.471 à 480	46
8.841 à 850	46	19.291 à 300	49	31.551 à 560	51
9.221 à 230	51	19.491 à 500	49	31.601 à 610	51
9.921 à 930	51	20.031 à 040	51	31.841 à 850	51
10.061 à 070	51	20.051 à 060	46	31.911 à 950	49
10.241 à 250	46	20.061 à 070	49	32.081 à 090	49
10.311 à 320	46	20.391 à 400	46	32.141 à 150	51
10.471 à 480	51	20.491 à 500	49	32.311 à 320	46
10.761 à 770	49	20.541 à 550	49	32.331 à 340	49
11.301 à 310	51	20.751 à 760	51	32.391 à 400	51
11.621 à 630	51	20.931 à 940	49	32.411 à 420	49
11.911 à 920	49	21.071 à 080	51	32.431 à 440	46
11.921 à 930	49	21.131 à 140	51	32.631 à 640	49
11.951 à 960	51	21.181 à 190	49	32.751 à 760	40
12.141 à 150	46	21.261 à 270	51	32.791 à 800	49
12.281 à 290	51	21.281 à 290	49	32.831 à 840	40
13.051 à 060	49	21.741 à 750	51	32.911 à 920	49
13.061 à 070	49	21.791 à 800	51	32.991 à	
13.071 à 080	40	21.931 à 940	51	33.000	46
13.151 à 160	46	22.081 à 090	51	33.061 à 070	49
13.181 à 190	51	22.151 à 160	46	33.071 à 080	46
13.241 à 250	49	22.161 à 170	51	33.121 à 130	40
13.271 à 280	46	22.211 à 220	49	33.151 à 160	40
13.311 à 320	46	22.381 à 390	51	33.211 à 220	46
13.321 à 330	51	22.571 à 580	46	33.261 à 270	40
13.331 à 340	46	22.581 à 590	46	33.271 à 280	46
13.351 à 360	40	22.691 à 700	40	33.381 à 390	46
13.361 à 370	46	22.711 à 720	49	33.561 à 570	49
33.771 à 780	46	37.361 à 370	49	11.441 à 450	51
34.051 à 060	51	38.741 à 750	49	11.601 à 610	51
34.091 à 100	51	38.781 à 790	51	11.911 à 920	51
35.121 à 130	51	40.631 à 640	51	11.971 à 980	51
35.421 à 430	51	40.101 à 110	51	11.991 à	
35.611 à 620	51	40.371 à 380	51	12.000	51
36.491 à 500	51	40.691 à 700	51	12.071 à 080	51
36.721 à 730	51	40.781 à 790	51	12.161 à 170	51
36.731 à 740	46	41.141 à 150	51	12.181 à 190	51
37.181 à 190	51	41.311 à 320	51	12.221 à 230	51
37.231 à 240	51	41.421 à 430	51	12.241 à 250	51

HUILERIE FRANCO-COLONIALE de BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 16, RUE FEUILLÈRE, BORDEAUX

R. C.: Bordeaux n° B 50.

Obligations 4 1/4 0/0 1915.

Cinquième amortissement du 15 février 1952.

MM. les porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 1915 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité de titres nécessaires au cinquième amortissement.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en 1952. Les amortissements antérieurs ont été effectués par rachat en Bourse.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 14 mai 1915.*)

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 ET 10.000 F 4 0/0 1913

DE LA

société Groupement de l'électricité.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 et 10.000 F (émission 1913) de la société Groupement de l'électricité sont informés que l'amortissement du 1er avril 1952 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Obligations de 5.000 F.

NUMÉROS des titres.	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉE de remboursement.
6.250 et 251	46	16.822 et 823	46	21.629 à 631	46

Société anonyme de Construction « PONTS A BASCULE »

CAPITAL: 82.836.000 F

SIÈGE SOCIAL: A VOIRON (ISÈRE)

R. C.: Grenoble n° 2152.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 de 2.000 F.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a racheté en Bourse les 15 obligations dont l'amortissement était prévu au 1er mars 1952.

Il ne sera donc procédé à aucun tirage pour cette année. Les amortissements précédents ont été également effectués par rachats en Bourse.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'Etat français » du 4 avril 1951.*)

ETABLISSEMENTS BRUSEON JEUNE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 46.875.000 F

SIÈGE SOCIAL: VILLEMUR-SUR-TARN (HAUTE GARONNE)

Registre du commerce: Toulouse 586 B.

Liste des 73 obligations 4 0/0, émission mars 1946, sorties au tirage du 8 janvier 1952.

4.530 à 4.602

Les titres sortis cessent de porter intérêt au 1er mars 1952. Ils sont remboursables à partir de la même date aux banques ci-après: Société générale, banque Courtois, Crédit lyonnais, société bordelaise de crédit industriel.

Obligations 4 0/0, émission mars 1946, non encore remboursées des tirages antérieurs.

3.775 à 3.779 — 3.797 à 3.799 — 3.855 — 4.811 à 4.823
4.843 — 4.846 et à 847 — 4.854 à 4.867 — 4.878 à 4.881

Société Générale de Coutellerie et Orfèvrerie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 105.600.000 F

SIÈGE SOCIAL: 31, RUE PASTOURELLE, PARIS (3e)

R. C.: Seine n° 41390.

Obligations 6 3/4 0/0 1951 de 10.000 F.

Liste numérique de la série comprenant les numéros des 51 obligations amorties au premier tirage d'amortissement effectué le 20 décembre 1951 (la société a racheté 60 titres pour compléter cet amortissement).

112 à 191

Le remboursement de ces obligations s'effectuera à partir du 1er février 1952.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 21 février* 1951.)

Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 900 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 50, RUE LA BOÉTIE, A PARIS (8e)

R. C.: Seine n° 282985 B.

Obligations 4 1/2 0/0 1942 (9e série).

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée au moment de l'émission, la Société métallurgique de Senelle-Maubeuge a procédé par voie de rachats en Bourse pour un nombre d'obligations 4 1/2 0/0 1942 (9e série) égal à celui prévu au tableau d'amortissement pour le 15 février 1952.

Les amortissements des années 1948 à 1951 inclus ont été réalisés par rachats en Bourse.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 2.000 F 4 0/0 1943

DE LA

Société nouvelle de charbonnages des Bouches-du-Rhône.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 2.000 F (émission 1943) de la Société nouvelle de charbonnages des Bouches-du-Rhône sont informés que l'amortissement du 15 avril 1952 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
1.412 à 1.414	49	3.161	47	5.465 à 5.467	49
1.819	49	5.336 à 5.338	49	5.611 à 5.615	48

Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.121.780.000 F

1 bis, PLACE DES SAUSSAIES, PARIS (8e)

R. C.: Seine 98286.

Obligations 5 0/0 1941.

La Compagnie de Saint-Gobain ayant, en conformité du droit qu'elle s'est réservé lors de l'émission, procédé au rachat en Bourse des obligations dont l'amortissement était prévu pour le 15 février 1952, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
NOMINAL 2.000 F			
111 et 112	1949	17.341 à 17.350	1951
711	1950	19.011 à 19.020	1951
2.031 à 2.039	1951	20.211 à 20.214	1948
2.121	1949	20.533	1950
2.181 à 2.190	1951	20.540	1950
2.920	1947	22.166	1950
3.111	1949	22.800	1950
3.341 à 3.344	1950	23.376 et 23.377	1950
3.481 à 3.483	1951	23.393	1946
3.621	1951	23.631 et 23.632	1949
3.626 et 3.627	1951	23.635	1949
4.482	1949	23.705 et 23.706	1949
4.495	1950	23.721 et 23.722	1951
4.833 à 4.836	1949	23.725 à 23.730	1951
4.951 et 4.952	1950	23.992 à 24.000	1951
4.961 à 4.968	1950	24.587 à 24.589	1951
5.422 à 5.430	1951	24.701 à 24.705	1951
5.442	1946	24.707 à 24.710	1951
5.447 à 5.450	1946	24.916 à 24.918	1951
6.185 et 6.186	1950	26.091 à 26.093	1949
6.401	1951	26.356 à 26.359	1951
6.407 à 6.410	1951	26.786	1943
6.780	1949	27.156	1949
6.800	1950	27.158 à 27.160	1949
8.756 et 8.757	1950	27.260	1946
8.983 à 8.988	1950	27.812 à 27.814	1951
9.281	1951	28.159 et 28.160	1949
10.071	1950	28.168	1948
10.075 à 10.077	1950	28.344 à 28.346	1950
10.130	1950	29.007	1946
10.301 à 10.303	1950	29.418	1949
11.361 à 11.367	1949	29.591 à 29.593	1950
12.571 et 12.572	1950	29.596 à 29.598	1950
13.159 et 13.160	1948	30.001 à 30.004	1951
14.033 et 14.034	1950	30.008 à 30.010	1951
14.039 et 14.040	1950	30.222	1951
15.584 à 15.590	1951	30.230	1951
15.731 à 15.740	1951	30.535 à 30.537	1951
15.851 à 15.860	1950	31.292 à 31.294	1950
16.321 à 16.323	1951	31.391 à 31.396	1951
16.325 à 16.329	1951	32.021 et 32.025	1949
NOMINAL 5.000 F			
32.500	1951	36.109 à 36.112	1949
32.736	1951	36.350 à 36.352	1949
32.880	1948	36.745	1951
33.270	1949	36.794	1947
33.358 à 33.360	1948	37.239 et 37.240	1950
33.773	1948	37.485	1951
34.433	1950	37.488	1951
34.661 à 34.664	1951	37.719	1950
34.817 et 34.818	1951	37.943	1950
35.196	1949	38.311 et 38.312	1949
35.269	1949	38.336	1949
35.373	1950	38.337	1951
35.419	1950	38.339 et 38.340	1951
35.747	1948	38.417 à 38.420	1951
35.921 à 35.923	1949	38.525 à 38.528	1951
36.078	1949	38.739	1949
36.107 et 36.108	1948	39.029	1949

VERRERIES VEUVE G. MARQUOT ET FILS

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 janvier 1952: page 136, 1re colonne, 79e ligne, lire: « 2.623 (52) »; 2e colonne, 22e ligne, lire: « 3.658 (50) ».

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. La Maison familiale (Centre paysan de Thurins) transfère son siège social de Thurins à Pommeys, lieudit Beaulieu, et change son titre, qui devient **Association de la Maison familiale de garçons du Mont-du-Lyonnais.** Siège social: Maison familiale de garçons du Mont-du-Lyonnais, lieudit Beaulieu, par Pommeys.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette de Jeumont.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 38, rue Hector-Despret, Jeumont.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur de Jeumont.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école du Sacré-Cœur, 11, rue de Soire-le-Château, Jeumont.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Association des parents d'élèves de l'école Bradfer.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Bradfer, Bar-le-Duc.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Jean-Baptiste, Bar-le-Duc.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Association des parents d'élèves de l'institution Saint-Dominique,** à Mortefontaine. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Saint-Dominique, Mortefontaine.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte de Saint-Jean-le-Vieux.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée mixte de Saint-Jean-le-Vieux.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Saint-Georges.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 19, rue Bouret, Paris.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marguerite.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marguerite, 50, rue Jeanne-Robillon, Eaubonne.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-André.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-André, 11, boulevard du Petit-Château, Eaubonne.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Michel de Berlaimont.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 20, rue Fernand-Thomas, Berlaimont.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur L'Initiative,** 20, rue des Panoyaux, Paris. But: aide matérielle et morale de l'école. Siège social: 20, rue des Panoyaux, Paris.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association de parents d'élèves de l'école mixte privée avec classe enfantine de Boisset-lès-Montrond.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée, Boisset-lès-Montrond, par Montbrison.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Saint-Hervé-Hennebont.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons de Saint-Hervé-Hennebont.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association des parents d'élèves de l'externat de Valbenoite.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: externat de Valbenoite, 11 *bis*, avenue de Rochetaillée, Saint-Etienne.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association des parents d'élèves de l'établissement institution Maintenon (école privée de filles).** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école dans les classes du premier degré; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: 37, rue du Général-Colin, Chatou.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons, avec classe enfantine annexée, du Cergne.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons du Cergne.

28 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Kerprat en Ploumagoar.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école de Kerprat en Ploumagoar.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association des parents d'élèves de l'école Nardy.** But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien à la vie de l'école et une collaboration à l'action des maîtres. Siège social: 22, rue Ernest-André, le Vésinet.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves du cours Félix.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits au cours; apporter un soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: 8, place de la Porte Champerret, Paris.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. L'Amicale des écoles publiques de Guer change son titre et devient **Association des parents d'élèves et amicale laïque de Guer.** Siège social: école publique de garçons, Guer.

28 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame de Suresnes.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 1, rue de Nanterre, Suresnes.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 29, rue Pasteur, Annapes.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association sportive de Fontaine-le-Bourg.** But: pratique du tennis de table. Siège social: chez le trésorier, Bourrellerie (Centre), Fontaine-le-Bourg.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Association des parents d'élèves de l'école primaire de filles, cours complémentaire la Chartraine,** à Dourdan. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: la Chartraine, 4, rue Forlin, Dourdan.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Association des parents d'élèves de l'école primaire d'enseignement ménager,** à Dourdan, rue d'Authon. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école ménagère, 5, rue d'Authon, Dourdan.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école privé de filles Saint-Régis,** à Aubenas. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles Saint-Régis, faubourg Gambetta, Aubenas.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Association des parents d'élèves de l'école libre mixte de Mirabel.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre mixte de Mirabel.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école Bel-Air.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: école Bel-Air, 38, rue Jean-Baptiste-Clément, Clamart.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves de l'école de l'orphelinat Saint-Joseph.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, 4, rue des Trois-Fontaines, Reims.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Saint-Théodorit.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école; encourager et développer par tous les moyens valables les œuvres scolaires péri et postscolaires d'éducation et de solidarité. Siège social: école publique, Saint-Théodorit.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **Association des parents d'élèves du pensionnat Notre-Dame-des-Oliviers,** à Murat. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école et aux maîtres. Siège social: rue des Treuils, Murat.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. L'Association d'éducation populaire Aide et Amitié change son titre, qui devient **Association des parents d'élèves Aide et Amitié de l'école de filles,** 3, rue des Tilleuls, Champigny, modifie la composition de son bureau et ses statuts. Siège social: 3, rue des Tilleuls, Champigny.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Association des parents d'élèves de l'externat Saint-Joseph-de-Cluny du Moule.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: externat Saint-Joseph-de-Cluny, le Moule.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de l'Orient (Saint-Barthélemy).** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, l'Orient (Saint-Barthélemy).

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Briatexte.** But: grouper les chefs de famille et apporter un soutien utile à la vie de l'école. Siège social: rue de l'École, Briatexte.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de la Forêt-sur-Sèvre.** But: subvenir aux besoins de l'école. Siège social: école privée de garçons, la Forêt-sur-Sèvre.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de la Forêt-sur-Sèvre.** But: subvenir aux besoins de l'école. Siège social: école privée de filles, la Forêt-sur-Sèvre.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Association des parents d'élèves de l'école de l'institution Jeanne-d'Arc.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: Institution Jeanne-d'Arc, rue du Champ-d'Arbaud, Basse-Terre.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles, dite Institution du Sacré-Cœur de Rive-de-Gier.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 40, rue du Mouillon, Rive-de-Gier.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Chilhac.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, à Chilhac.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves du pensionnat de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: 1, rue du Président-Wilson, Romorantin.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles du Calhaut.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: 22, rue de la Pierre, Romorantin.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Lionel-Normand.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: 22, rue de la Pierre, Romorantin.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre Saint-Joseph.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: 4, rue de l'Ecu, Romorantin.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre de Gy-en-Sologne.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de la Ferté-Beauharnais.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école de filles de la Ferté-Beauharnais.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Sainte-Anne.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école de filles de Sainte-Anne.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Pierrefitte-sur-Sauldre.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social; école libre de Pierrefitte-sur-Sauldre.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre de filles de Maray.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Veilleins.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre des filles de Veilleins.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de filles de Saint-Viâtre.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école primaire de filles de Saint-Viâtre.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Vouzon.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: Grande-Rue, Vouzon.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école de filles, avec classe enfantine, de Villefranche-sur-Cher.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre, rue Nationale, Villefranche-sur-Cher.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Theillay.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre des filles, Theillay.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Ciamecy.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: rue Porte-aux-Renards, Selles-sur-Cher.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Saint-Georges.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre, Salbris

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Briatexte.** But: grouper les chefs de famille et apporter un soutien utile à la vie de l'école. Siège social, rue des Frères, Briatexte.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de la Providence et Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: la Providence, Salbris.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école du Poteau.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école du Poteau, Montrieux-en-Sologne.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Souesmes.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre de filles, Souesmes.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. **Association des parents d'élèves de l'école privée Immaculée-Conception.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école. Siège social: école privée Immaculée-Conception, 58, boulevard Gustave-Grégoire, Tergnier.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Jeanne-d'Arc,** à Aulnoye (filles). But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, 157, rue de l'Hôtel-de-Ville, Aulnoye.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre de Nouan-le-Fuzelier.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Association des parents d'élèves de l'école libre.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre des filles de Neung-sur-Beuvron.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Céline de Meaux.** But: organisation et développement d'enseignements primaire et technique. Siège social: 6, rue des Vieux-Moulins, Meaux.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Mélas,** le Teil. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Mélas, montée de Mélas, le Teil.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Mélas,** le Teil. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons de Mélas, montée de Mélas, le Teil.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Jeanne-d'Arc.** But: soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école Jeanne-d'Arc, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école Notre-Dame, Saint-Paul-Trois-Châteaux.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte de Saint-Thomé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de Saint-Thomé.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **Association de parents d'élèves de l'école libre de Courgeout.** But: défense de l'enseignement libre et entr'aide familiale. Siège social: école libre de Courgeout.

29 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Confolens. **Amicale des élèves et des anciens élèves de l'école publique d'Ambernac.** But: établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire par l'organisation de loisirs culturels (bibliothèque, causeries, éducation physique, artistique et cinématographique, tourisme) et l'entr'aide sociale. Siège social: école publique d'Ambernac.

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école de Saint-Germain-de-Charenne,** 3, rue des Prairies, Paris. But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et de ses maîtres. Siège social: 3, rue des Prairies, Paris

29 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école de la Providence,** 70, rue des Haies, Paris. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et de ses maîtres. Siège social: 70, rue des Haies, Paris.

30 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Saint-Fargeau.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des institutrices. Siège social: école privée, place de la République, Saint-Fargeau.

31 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association des parents d'élèves de l'école Laurençon.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 11, allée du Canal, Sevran-Freinville.

31 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Amicale des écoles publiques de Mesvres.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: mairie de Mesvres.

31 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association de parents d'élèves de l'institution Sainte-Marie de Fécamp.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'institution Sainte-Marie de Fécamp. Siège social: 41, rue Félix-Faure, Fécamp.

31 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Société des amis de l'enfance du Calvados.** But: création, entretien, développement, dans le Calvados, d'œuvres d'éducation populaire, de patronages, d'œuvres préscolaires et périscolaires de toute nature s'adressant à l'enfance au-dessous de quatorze ans. Siège social: 19, place de la République, Caen.

31 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Saint-Julien.** But: soutien moral et financier à la vie de l'école; éducation et entr'aide familiale; représentation des parents d'élèves. Siège social: 7, rue Desmoueux, Caen.

31 décembre 1951. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Puy-l'Evêque.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Puy-l'Evêque.

31 décembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Centre d'études techniques agricoles C. E. T. A. de Plessis-Belleville.** But: fournir à ses membres les moyens de faciliter la gestion de leur exploitation et d'améliorer la rentabilité de leur travail par une application judicieuse des progrès techniques et des méthodes d'organisation. Siège social: 1, avenue de Poclain, le Plessis-Belleville.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis de Rochefort-sur-Mer.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Louis, Rochefort-sur-Mer.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Union des œuvres laïques de Renage.** But: défense de l'école laïque et éducation de la jeunesse. Siège social: école publique de garçons de Renage.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles de Saint-Pé.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants inscrits à l'école; activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec les associations semblables. Siège social: école de filles, rue du Général-de-Gaulle, Saint-Pé.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc de Nogent-sur-Vernisson.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Jeanne-d'Arc, rue Pasteur, Nogent-sur-Vernisson.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame de Sauzet.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, Sauzet.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Chaîonnay.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école de filles de Chaîonnay.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Epernay. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie d'Esternay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école et les maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, avenue Victor-Hugo, Esternay.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Barrou.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: à l'école, place de l'Eglise, Barrou

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis-de-Gonzague de Saint-Evarzec.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Evarzec.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Jiviey. **Association des anciens du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient et des forces françaises d'Indochine.** But: resserrer les liens de camaraderie et d'entr'aide existant entre ses membres. Siège social: 1, rue Gustave-Raly, Gouraincourt.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Plancoet.** But: soutien de l'école. Siège social: école libre de filles, Plancoet.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Bais, dite du Sacré-Cœur.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, route de Mayenne, Bais.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Virieu-sur-Bourbre.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école privée de garçons, rue du Grand-Lemps, Virieu-sur-Bourbre

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Virieu-sur-Bourbre.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école libre de filles, rue du Grand-Lemps, Virieu-sur-Bourbre.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Vendée. **Association des parents d'élèves de l'institution Richelieu.** But: soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Richelieu, la Roche-sur-Yon.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Antoine.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de Burgault, Seclin.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 31, rue Saint-Joseph, Wattrelos.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 3, rue Bernard-Palissy, Wasquehal.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Charlemagne.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 35, rue de la Barre, Lille.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 2, rue de Tourcoing, Wasquehal.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'externat de l'Enfant-Jésus.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 28, rue Pierre-Catteau, Wattrelos.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'externat Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 27, rue Carnot, Comines.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école de l'Enfant-Jésus.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de la République, Comines.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de la Motte, Bersée.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école libre Sainte-Anne.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 21, rue de l'Eglise, Lomme.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Association générale des mutilés de guerre de Beauvois-Fontaine.** But: apporter à ses membres l'entr'aide dont ils ont besoin, leur faciliter la recherche d'un travail compatible avec leur invalidité et soutenir leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: mairie de Beauvois-en-Cambrésis.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons du Lion-d'Angers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre des garçons, le Lion-d'Angers.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Hambers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Hambers.

2 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Chevaliers de Saint-Sébastien et Guillaume** (Compagnie des francs archers et arbaletriers de France) transfère son siège social du 19, rue Alexandre-Dumas, Paris, au 48, rue Pigalle, Paris.

2 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. **Association des parents d'élèves de l'école libre Sainte-Marie de Frontenard.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, Frontenard.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de Pierneuf.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique des garçons, Pierneuf.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école de filles d'Estrablin.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école de filles, Estrablin.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-de-Locmaria**, à Quimper. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Notre-Dame-de-Locmaria, Quimper.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles dite Sainte-Marie de Mézangers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Mézangers.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Boisson-Allègres.** But: groupement des parents en vue d'apporter aide à l'école. Siège social: école privée de filles, Biasson, par Saint-Julien-de-Cassagnac.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Odet-Ergué-Gaberic.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, Odet-Ergué-Gaberic.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de la Forêt-Fouesnant.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles de la Forêt-Fouesnant.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc,** à Plozevet. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, route de Pont-l'Abbé, Plozevet.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Douarnenez.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, 21, rue Monte-au-Ciel, Douarnenez.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Montourtier.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Montourtier.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Plonéour-Lanvern.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles de Plonéour-Lanvern.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Notre-Dame-de-Pontmain de la Baconnière.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée Notre-Dame-de-Pontmain, la Baconnière.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Châteauneuf-de-Galaure.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de Châteauneuf-de-Galaure

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Cher. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Thauvenay.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: école Jeanne-d'Arc, Thauvenay.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles d'Esquibien.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école libre des filles d'Esquibien.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Edern.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles d'Edern.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association de parents d'élèves de l'école privée dite du Sacré-Cœur de Saint-Pierre-la-Cour.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons du Sacré-Cœur, Saint-Pierre-la-Cour.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption,** à Plomelin. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Notre-Dame-de-l'Assomption de Plomelin.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Ergué-Gaberic.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles d'Ergué-Gaberic.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc,** à Pluguffan. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, Pluguffan.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Le Sacré-Cœur de Quelaines.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, rue des Forges, Quelaines.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. **Comité des fêtes de Saint-Paul.** But: organiser des divertissements destinés à distraire sainement la population et procurer de l'activité à la vie économique du bourg en attirant les visiteurs. Siège social: mairie de Saint-Paul

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons, dite Saint-Joseph de Mézangers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, Mézangers.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Landudec.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, Landudec.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Raphaël,** à Kerfeunteun. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école, soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Saint-Raphaël, place de l'Eglise, Kerfeunteun.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Plonéour-Lanvern.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de garçons, Plonéour-Lanvern.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-des-Grâces,** à Pluguffan. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Notre-Dame-des-Grâces, au bourg, Pluguffan.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Vimarcé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée, Vimarcé.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves des classes primaires de la maîtrise de la cathédrale de Laval.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits dans les classes primaires de l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 5, rue des Chevaux, Laval.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Fouesnant.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école libre de garçons, route du Cap-Coz, au bourg, Fouesnant.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne, à Briec-de-l'Odet.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Anne, 14, rue de la Résistance, Briec-de-l'Odet.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles,** à Pouldreuzic. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, Pouldreuzic.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-de-Penhars,** à Pouldreuzic. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Notre-Dame-de-Penhars, Pouldreuzic.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette,** à Penhars. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Bernadette Pénanguer, Penhars.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph,** à Guilvinec. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: ecole Saint-Joseph, rue du Patronage, le Guilvinec.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette,** à Melgven. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Bernadette de Melgven.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Barbe,** à Nevez. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Barbe, Nevez.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Anne,** à Quimper. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social école Sainte-Anne, 7, rue des Douves, Quimper.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école cours Notre-Dame-d'Espérance,** à Quimper. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: cours Notre-Dame-d'Espérance, 9, rue du Tipont, Quimper.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école libre de garçons du Bon-Secours.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons du Bon-Secours, 52, rue Buisson, Lyon.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Chaudes-Aigues.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux parents et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école libre rue Saint-Julien, Chaudes-Aigues.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école libre de filles Bon-Secours.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles Bon-Secours, 56, rue F.-Buisson, Lyon.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Larajasse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Larajasse.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Chaudes-Aigues.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux parents et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école libre de garçons, place de la Mairie, Chaudes-Aigues.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons de Larajasse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de Larajasse.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de la jeunesse colombienne.** But: contribuer à l'éducation et à la distraction de la jeunesse de Colombes par des sorties, des séances récréatives sportives ou artistiques; organisation d'arbres de Noël. Siège social: 119, avenue Barbusse, Colombes.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée dite Notre-Dame-de-Pontmain de Saint-Pierre-la-Cour.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles Notre-Dame-de-Pontmain, Saint-Pierre-la-Cour.

3 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles Sainte-Marie de Quelaines.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, Quelaines.

3 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'Association d'éducation populaire de Charenton-neau change son titre, qui devient **Association des parents d'élèves de l'école de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Charentonneau,** modifie ses statuts et transfère son siège social du 41, rue Cécile, au 56, rue Raspail, Maisons-Alfort.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne,** à Guilvinec. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Sainte-Anne, rue de l'Asile, à Guilvinec.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-d'Espérance,** à Fouesnant. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Notre-Dame-d'Espérance, Fouesnant.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Landudec.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école Saint-Joseph, bourg de Landudec.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Paul** (filles). But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Saint-Paul, Fresse-sur-Moselle.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn-et-Garonne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Loubejac.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école pour soutenir et l'école et ses maîtres. Siège social: école libre de Loubejac, par l'Honor-de-Cos.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Quintin.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Quintin.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Foix. **Association laïque des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Montagagne.** But: veiller à la défense des intérêts de l'école laïque. Siège social: école publique de Montagagne.

4 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association des parents d'élèves de l'école libre Marie-Eustelle,** à Saintes. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: 39, rue Saint-Pallais, à Saintes.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Jeanne-d'Arc, 62, rue Eugène-Vignat, à Orléans.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Paul** (garçons). But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Saint-Paul, Fresse-sur-Moselle.

4 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de Deyras.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de Deyras, par Saint-Victor.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons,** à Ergué-Gaberic. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de garçons, Lestonan, à Ergué-Gaberic.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles,** à Plogastel-Saint-Germain. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles de Plogastel-Saint-Germain.

4 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse.** But: soutien matériel et moral des élèves de l'école Sainte-Thérèse et de leurs maîtresses. Siège social: école Sainte-Thérèse, Beauregard.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de Villeneuve du Fief-Sauvin.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de Villeneuve, le Fief-Sauvin.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Villaines-la-Juhel.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons de Villaines-la-Juhel.

5 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles de Sainte-Thérèse, 25, rue du 4-Août, Villeurbanne.

5 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons de Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de garçons de Sainte-Thérèse, 19, rue du 4-Août, Villeurbanne.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Gabriel,** la Grangefort, les Pradeaux. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Gabriel, la Grangefort, les Pradeaux.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis,** à Bourbon-Lancy. But: soutien moral et financier de cette école. Siège social: 3, place des Enclos, Bourbon-Lancy.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Thierry. **Association amicale des sapeurs pompiers de Viffort.** But: organiser des réunions, des revues et des fêtes en vue de resserrer les liens unissant les pompiers de Viffort. Siège social: mairie de Viffort.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Amicale laïque de Saverdun.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Saverdun.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame,** à Bourbon-Lancy. But: soutien moral et financier de cette école. Siège social: 1, place des Enclos, à Bourbon-Lancy.

5 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Amicale laïque de Beaumont-sur-Grosne.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Beaumont-sur-Grosne.

5 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association des parents et amis des cœurs vaillants de Savoie.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge d'enfants et leur assurer le soutien moral et matériel. Siège social: M. Guichardan, 13, rue de la Paix, Chambéry.

5 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école Institution Saint-Pierre,** 96 *bis*, rue de Paris, Charenton. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toute association semblable. Siège social: 96 *bis*, rue de Paris, Charenton.

5 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Association vaillance et amitié d'Aunis et de Saintonge.** But: éducation et formation de la jeunesse de la Charente-Maritime. Siège social: 29, rue Albert-Ier, la Rochelle.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles du Mesnil-en-Vallée.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, au bourg du Mesnil-en-Vallée.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale laïque de Sainte-Colombe.** But: diffuser la pensée laïque, défendre les institutions laïques existantes. Siège social: école publique Sainte-Colombe, par Saint-Angeau.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Liguaire.** But: assurer la gestion, le fonctionnement et le développement de ladite école. Siège social: école privée de filles de Saint-Liguaire.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons du Mesnil-en-Vallée.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, au bourg du Mesnil-en-Vallée.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-de-Lourdes.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame-de-Lourdes, 11, rue Maisou, Angers.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Beaussé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Beaussé.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de Maroué.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Maroué.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association des parents d'élèves de l'institut Dudouit.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes les activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes les associations semblables. Siège social: 5, rue Sainte-Sophie, Versailles.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Germaine.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Germaine, rue Vauvert, Angers.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Montigné-le-Brillant.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Montigné-le-Brillant.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école des filles de Sainte-Jeanne-d'Arc de Placé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, Placé, par Laval-Annexe.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons de Saint-Louis-de-Gonzague de Placé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Louis-de-Gonzague, Placé, par Laval-Annexe.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Saint-Joseph de Lassay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons Saint-Joseph, chemin de Chatenay, Lassay.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles Ecole Notre-Dame,** à Pont-Main. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, Pont-Main.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Montenay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Montenay.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Bossay-sur-Claise.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre de Bossay-sur-Claise.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Comité d'intérêts de quartier Endoume-Vallon Jourdan.** But: défense des intérêts des habitants du quartier. Siège social: 123, rue d'Endoume, Marseille.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Contest.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, Contest.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Contest.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, Contest.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. **Association des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Germain-du-Bois.** But: permettre aux parents des élèves de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux des élèves des écoles laïques de Saint-Germain-du-Bois; établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale. Siège social: mairie de Saint-Germain-du-Bois.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Association des parents d'élèves de l'école de la Bonne-Dame (petit séminaire).** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: 8, rue Paul-Bert, Argenton-sur-Creuse.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Tuzaguet.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de Tuzaguet.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Montreuil-Poulay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée, route de Montreuil, Montreuil-Poulay.

7 janvier 1952 Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Saint-Sauveur,** rue Saint-Sauveur, à Lassay. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur, Lassay.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Landes. La **Société des artistes montois** transfère son siège social de la rue Laubaner à la rue du Collège, Mont-de-Marsan.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école publique.** But: défense des intérêts de l'école, développement des œuvres scolaires. Siège social: école du Pin, par Saint-Pons-la-Calm.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Ecole Sainte-Marie de Château-Gontier.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, 34, rue René-d'Anjou, Château-Gontier.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons école Saint-Michel,** à Pont-Main. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Michel, Pont-Main.

7 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. **Association des parents d'élèves de l'école mixte privée du Plessis-Macé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée mixte du Plessis-Macé.

7 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Association de parents d'élèves de l'institution Bouteilly (garçons).** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Bouteilly, 28, Grande-Rue, Montlhéry.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école libre du Sacré-Cœur de Saulge-l'Hôpital.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien dé l'école et des maîtres. Siège social: école libre du Sacré-Cœur, Saulge-l'Hôpital.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. **Association de parents d'élèves de l'école Sainte-Solange,** la Ferté-Vidame. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Solange, 12, rue Marcel-Bravo, la Ferté-Vidame.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Roch.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 1, rue de l'Abbé-Doudermy, Armentières.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 117, rue d'Artois, Lille.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Immaculée-Conception.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: boulevard Hentgès, Seclin.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Michel,** Lille. But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 22, parvis Saint-Michel, à Lille.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Souternon.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Souternon.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Bourgneuf-la-Forêt.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, Bourgneuf-la-Forêt.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Sainte-Thérèse de Renazé.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Thérèse, rue de l'Etang, Renazé.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Saint-Louis,** Saint-Quentin-en-Mauges. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de garçons, Saint-Louis, Saint-Quentin-en-Mauges.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association culturelle du Forez.** But: toutes activités relatives à une saine utilisation des loisirs et spécialement la musique, le chant, danses folkloriques, théâtre et cinéma, constitution de bibliothèques, conférences et voyages d'études concernant la vie de la jeunesse rurale. Siège social: salle des œuvres de Saint-Polgues.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Plogonnec.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de garçons de Plogonnec.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Association des parents d'élèves et amis des écoles publiques de Contrexéville.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école publique en général, des écoles de Contrexéville en particulier, établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale, continuer et soutenir l'œuvre scolaire par l'organisation de loisirs éducatifs. Siège social: école publique de garçons de Contrexéville.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Association des parents d'élèves de l'école de la Providence.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de la Providence, 43, rue Albert-Ier, la Rochelle.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marthe de Mansle.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école, rue Saint-Martin, Mansle.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école maternelle de Saint-Marcel-les-Annonay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école maternelle de Saint-Marcel-les-Annonay.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Marcel-les-Annonay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école de filles, Saint-Marcel-les-Annonay.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre des garçons de Saint-Pierre-Montlimart.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre des garçons, au bourg de Saint-Pierre-Montlimart.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Pierre-Montlimart.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, au bourg de Saint-Pierre-Montlimart.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'institution du Cœur-Immaculé.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 93, chaussée Wall, Tourcoing.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons de Saint-Marcel-lès-Annonay.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de garçons de Saint-Marcel-lès-Annonay.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Squiffiec.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Squiffiec.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Amicale laïque de Virollet.** But: défendre, patronner et faire aimer l'école laïque. Siège social: école publique de Virollet.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Félicien.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles, Saint-Félicien.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Notre-Dame,** à Saint-Félicien. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, Saint-Félicien.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Cours Saint-Joseph,** à Saint-Félicien. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: couvent de Saint-Félicien.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. **Association des parents d'élèves de l'école privée du hameau de la Croix,** les Salelles. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du hameau de la Croix, les Salelles.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 29, rue Pasteur, Annappes.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école de la Croix-Blanche.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue de Linselles, Bondues.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école libre mixte Sainte-Marguerite.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue Principale, Comines.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue de Saint-Amand, Mouchin.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 97, rue Général-Leclerc, Saint-André.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Philomène.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue Panckoucke, Lille.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 29, rue Boissonnet, Marcq-en-Barœul.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école primaire de garçons.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 437, rue de Lille, Roncq-Blanc-Four.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 2 *bis*, sentier du Curé, Hellemmes-Lille.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: au bourg de Bois-Grenier.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles Saint-Louis,** à Saint-Quentin-en-Mauges. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles Saint-Louis, Saint-Quentin-en-Mauges.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne de Bourgneuf-la-Forêt.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte Anne, Bourgneuf-la-Forêt.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Notre-Dame de Karbertrand.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: route de Pont-Aven, Quimperlé.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles de Saint-Guénolé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social, rue Crouton, à l'île de Sein.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: rue de l'Eglise, île de Sein.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Julien-de-Kervir.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social, rue Parmentier, Ergue Armel.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles de Clohars-Fouesnant.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, bourg de Clohars-Fouesnant.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Association des parents d'élèves de l'école privée des filles de Plogonnec.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école, des maîtres et des familles. Siège social: école privée de filles, bourg de Plogonnec.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Amicale laïque de Duault.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Duault.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Saint-Prix.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école libre de filles, Saint-Prix.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles Saint-Vivien de Saintes.** But: grouper les parents d'élèves de l'établissement. Siège social: place Saint-Vivien, Saintes.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame auxiliatrice.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social, 268, rue Léon-Gambetta, Lille.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 29, rue Butin, Armentières.

8 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Amicale laïque de Saint-Rémy.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs culturels et permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des habitants de la commune. Siège social: école publique de Saint-Rémy.

8 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves de l'institution Vaysse.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: 91, rue André-Joineau, le Pré-Saint-Gervais.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'institution Urbain-Mongazon.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Urbain-Mongazon, 1, chemin du Colombier, Angers.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Blanzat.** But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre de filles de Blanzat.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. Association **Loire Supérieure Tir.** But: tir de compétition sur cibles fixes à l'arc et sur buts mobiles (pigeon d'argile). Siège social: stand de Champagne, Meyras.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue de la Concorde, Wattrelos.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 48, rue Faidherbe, la Madeleine.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie,** à Bondues. But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: école Sainte-Marie, rue Dubosquiel, Bondues.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph,** à Bondues. But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: école Saint-Joseph, rue Nationale, Bondues.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc,** à Fournes-en-Weppes. But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: 31, rue Pasteur, Fournes-en-Weppes.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Charles.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 31, rue Ernest-Deceuninck, Armentières.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles du Sacré-Cœur de Tilliers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, au bourg de Tilliers.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons Saint-Joseph de Tilliers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, au bourg de Tilliers.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du cours Sainte-Thérèse-d'Avila.** But: gestion d'une école et perception des allocations scolaires. Siège social: 160, avenue du Prado, Marseille.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Saint-Charles,** à Pelussin. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école, rue Centrale, quartier des Croix, Pelussin.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école laïque.** But: veiller aux intérêts matériels et moraux de l'école; encourager et développer par tous les moyens valables, les œuvres scolaires, périscolaires et postscolaires d'éducation et de solidarité. Siège social: école publique de Saint-Hippolyte-du-Fort.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Amicale laïque de Henansal.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Henansal.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Viry.** But: grouper les chefs de famille des enfants inscrits à l'école en vue d'apporter un soutien moral et matériel aux familles, à l'école et aux maîtres. Siège social: école libre de Viry-les-Charolles.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 105, rue Jean-Jaurès, Ronchin.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association de parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 7, rue du Rhin, Tourcoing.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue Viseux, Annœullin.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joachim.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: parvis Notre-Dame-de-Pellevoisin, Lille.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 49, rue Jean-Jaurès, Hem.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 28, rue du Docteur-Bouret, Marcq-en-Barœul.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école primaire de filles.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 112, rue de Lille, Roncq-Blanc-Four.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Edouard.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 26, rue Denis-Papin, Armentières.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 166, rue Jeanne-d'Arc, Armentières.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de Saint-Maudan.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique des garçons de Saint-Maudan.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 82, rue Pasteur, la Madeleine.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Marcillé-la-Ville dite Ecole catholique.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école catholique de Marcillé.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Amicale laïque de Servel.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique, bourg de Servel.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Institution Jeanne-d'Arc,** à Thizy. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 13, rue du Château, Thizy.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Saint-Yrieix-Sports-Club.** But: développer les forces physiques et morales des jeunes gens par la pratique de l'éducation physique, de la formation prémilitaire et des sports tant individuels que collectifs. Siège social: mairie de Saint-Yrieix-la-Perche.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons Institution Saint-Joseph,** à Thizy. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 37, rue Marie-Couturier, Thizy.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de filles avec classe enfantine,** rue Claude-Bernard, à Villefranche. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école privée, rue Claude-Bernard, Villefranche.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des infirmières diplômées d'Etat, anciennes élèves de l'école de l'assistance publique de Marseille.** But: perfectionnement postscolaire. Siège social: 9, rue Lafon, Marseille.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école mixte de Sainte-Anne de Marcillé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Anne de Marcillé

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Amicale laïque de Sainte-Tréphine.** But: éducation scolaire périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Sainte-Tréphine.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée Sainte-Thérèse de Courcité.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école Sainte-Thérèse, Courcité.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Anne.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 50, rue des Agneaux, Armentières.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Thérèse.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 22, rue des Rotours, Armentières.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Michel.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: place Saint-Louis, Seclin.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 23, rue Kuhlmann, Lomme.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame d'Aunay.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 76, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 20, rue du Bas-Chemin, Comines.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 47, rue de Stalingrad, Wattrelos.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Sou des écoles laïques de Chantemerle-les Blés.** But: donner aux enfants des écoles laïques primaires de la commune, des livres et des fournitures scolaires, créer, aider, encourager les œuvres complémentaires de l'école laïque, créer une section de parents d'élèves chargés notamment de l'organisation des œuvres post et périscolaires: cantine, patronnage, colonies de vacances. Siège social, mairie de Chantemerle-les-Blés.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Géry.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 50, rue Notre-Dame, Ronchin.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Plénée-Jugon.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Plénée-Jugon.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école mixte de Mégaudais, Saint-Pierre-des-Landes.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école mixte de Mégaudais, Saint-Pierre-des-Landes.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des parents d'élèves de l'école de filles de Charavines.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école de filles de Charavines.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Thomas-de-Courceriers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école privée de filles de Saint-Thomas-de-Courceriers.

9 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe sportif du patronage laïque Victor-Bizet.** But: initier la jeunesse scolaire à la pratique des sports et entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: mairie de Boulogne-Billancourt.

9 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine. **Association de pêche et de pisciculture de la vallée de l'Orvin.** But: repeuplement en truites de la rivière Orvin, destruction des animaux nuisibles et lutte contre le braconnage. Siège social: mairie de Traînel.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie de Barbezieux.** But: groupement des parents d'élèves en vue du soutien matériel et moral de l'école, des familles et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, Barbezieux.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école libre des Nonières.** But: groupement des chefs de famille; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre, les Nonières.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, rue Magdeleine, Cognac.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de filles,** à Rochepaule. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école. Siège social: école de filles, Rochepaule.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons,** à Rochepaule. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école. Siège social: école de garçons, Rochepaule.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Sou des écoles laïques de Pierrelatte.** But: diffuser la pensée laïque; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire. Siège social: mairie de Pierrelatte.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles d'Ardiège.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de ladite école. Siège social: école libre de filles, Ardiège.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Seiches-sur-le-Loir.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, rue du Maréchal-Foch, Seiches-sur-le-Loir.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Seiches-sur-le-Loir.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, rue du Commerce, Seiches-sur-le-Loir.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Saint-Joseph d'Andrezé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, au bourg, Andrezé.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Sainte-Marie d'Andrezé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, au bourg, Andrezé.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association sportive des élèves de Kéryado-Lorient (garçons).** But: œuvre éducative et sportive à l'école primaire. Siège social: école publique de garçons, 205, rue de Belgique, Kéryado-Lorient.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association sportive des élèves de Kéryado-Lorient (filles).** But: œuvre éducative et sportive à l'école primaire. Siège social: école publique de filles, 205, rue de Belgique, Kéryado-Lorient.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles du Bodéo.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles, le Bodéo.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale laïque de Villefagnan.** But: diffuser la pensée laïque, prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire. Siège social: école publique, Villefagnan.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Louis, Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Pierre de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Pierre, Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Trélazé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Bel-Air, Trélazé.

10 janvier 1952 Déclaration à la préfecture d'Angers. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Trélazé.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons de Bel-Air, Trélazé.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Association des parents d'élèves de l'école Passe-Prest,** à Saint-Paul. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes les associations semblables. Siège social: Passe-Prest, Saint-Paul.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. Société d'archéologie. But: étudier par des conférences et des manifestations l'archéologie, l'histoire et les arts. Siège social: 25, rue de la Division-Leclerc, Vittel.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Berrias.** But: assurer le fonctionnement de cette école. Siège social: école libre de filles de Berrias.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Nazareth,** à Bonchamp-les-Laval. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Nazareth, à Bonchamp-les-Laval.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école de Caux.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre, Caux.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de la Roche-Bernard.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons de la Roche-Bernard.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Jean-sur-Mayenne.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, à Saint-Jean-sur-Mayenne.

10 janvier 1952 Déclaration à la préfecture de Vannes. **Vélo-Sport de Rhuys.** But: sport cycliste. Siège social: mairie de Sarzeau.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Amicale laïque.** But: éducation. Siège social: école publique de Sarzeau.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Ecole paroissiale d'Azé.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel de l'école, des familles et des maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école paroissiale d'Azé.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association de la classe 1953 de Chantraine.** But: créer une parfaite entente et une camaraderie entre conscrits et conscrites. Siège social: 183, route de Bains, Chantraine.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Belfort. **Association d'éducation populaire La Familiale de Montbouton.** But: œuvres d'éducation populaire, patronages, œuvres postscolaires, œuvres récréatives. Siège social: Montbouton.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association amicale des anciens élèves du centre d'apprentissage de garçons.** But: resserrer les liens d'amitié entre les membres, patronner les élèves sortants et sortis. Siège social: 8, boulevard Louis XIV, à Lille.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Union amicale des mutilés, réformés, anciens combattants, prisonniers, veuves, ascendants, orphelins et victimes civiles de guerre.** But: créer et maintenir entre ses membres des liens de solidarité, les assister par ses conseils, ses renseignements, ses démarches et, d'une façon générale, par tous les moyens; organiser des locaux de réunion, bureau de permanence et de renseignements. Siège social: salle de l'état civil, Vendin-le-Vieil (fosse 8).

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Montigné-les-Rairies.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de Montigné-les-Rairies.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Saint-Victor de Saint-Laurent-de-la-Plaine.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Victor, Saint-Laurent-de-la-Plaine.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Les Saints-Anges,** Saint-Laurent-de-la-Plaine. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Les Saints-Anges, Saint-Laurent-de-la-Plaine.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'institution Chaignon, école privée de garçons,** 16, rue des Poissonniers, à Neuilly-sur-Seine. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école et apporter un soutien matériel et moral aux familles, aux maîtres, à l'institution. Siège social: 16, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Anciens élèves de l'école publique de Saint-Albain.** But: diffusion de la culture populaire. Siège social: école de garçons, Saint-Albain.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Laval. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles de Saint-Germain-le-Guillaume.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles de Saint-Germain-le-Guillaume.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque de Pouzilhac.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école. Siège social: écoles publiques, à Pouzilhac.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale laïque des anciens élèves et amis de l'école annexe de l'école normale d'instituteurs de Rennes.** But: créer une atmosphère de confiance et de sympathie et resserrer les liens de camaraderie entre les amis et anciens élèves de cette école. Siège social: 151, rue Saint-Malo, Rennes.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Groupe algérien de la conférence internationale des grands réseaux électriques.** But: participer au nom de l'Algérie à la préparation des sessions internationales de la conférence internationale des grands réseaux électriques. Siège social: 2, boulevard du Télemly, à Alger.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'institut Voltaire, école de filles.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école, représentation auprès des pouvoirs publics. Siège social: 201, boulevard Voltaire, Paris.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association française de gymnastique harmonique** transfère son siège social du 22, rue Bayard, Paris, au 10, avenue de la Grande-Armée, Paris, et modifie son bureau et ses statuts. Siège social: 10, avenue de la Grande-Armée, Paris

16 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rochechouart. **Amicale des anciens élèves de Cognac-le-Froid.** But: liaison amicale entre ses membres, entre l'école et les familles; éducation populaire. Siège social: mairie de Cognac-le-Froid.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis,** à Aigueperse. But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Saint-Louis, Grande-Rue, Aigueperse.

10 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque de Saint-Dézéry.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école; encourager et développer par tous les moyens valables les œuvres postscolaires d'éducation et de solidarité. Siège social: école publique, Saint-Dézéry, par Saint-Chaptes.

10 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Colette,** à Aigueperse. But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Sainte-Colette, Grande-Rue, Aigueperse.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Lozère. Association **Foyer rural.** But: achat d'immeubles et de matériel pour permettre l'éducation, l'information technique, l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres par la création de centres d'études, l'organisation de loisirs, la formation artistique, la pratique de tous sports. Siège social: mairie de Malzieu-Ville.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Colombier-le-Vieux.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Colombier-le-Vieux.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. **Cercle Duhamel.** But: aider au développement du tir scolaire, du tir sportif et du tir de préparation militaire. Siège social: école de garçons de Pithiviers-le-Vieil.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Union motocycliste montpelliéraine.** But: développement et propagation du sport motocycliste. Siège social: bar Y a Bon, place de la Comédie, Montpellier.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association dite **Amicale des supporters du Club cyclotouriste de Lambézellec.** But: entr'aide morale et matérielle aux coureurs. Siège social: 26, rue Guizot, Lambézellec-Brest.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Privas. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Meysse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Meysse.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Desaignes.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Desaignes.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Club de racers 500 d'Hydra.** But: lancer, diffuser et développer la construction et l'utilisation sportive des racers 500 cc dont les moteurs sont en général des moteurs de motos; créer une petite école de pilotage et parallèlement une piste en cendrée. Siège social: chez M. Hauret (Marceau), mécanicien, rue n° 4, villa Djenina, Hydra-Birmandreis.

11 janvier 1952 Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Pleubian.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école Saint-Georges, Pleubian.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école primaire de garçons de Bassac.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école primaire de garçons, Bassac

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marthe.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Marthe, Châteauneuf.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Treize girondin.** But: pratique des sports athlétiques. Siège social: 56, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. **Association des parents d'élèves de l'école mixte de Casteljau.** But: assurer le fonctionnement de l'école. Siège social: école libre mixte, Casteljau.

11 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association des parents d'élèves de l'école primaire privée de filles de Bassac.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école primaire privée de filles de Bassac.

11 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Saint-Sandoux.** But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel ou moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre de Saint-Sandoux.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Amicale laïque de Lanleczat.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Lanleczat.

12 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Montbron.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école, rue de l'Eglise, Montbron.

12 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Marne. **Comité antituberculeux d'entr'aide et d'éducation sanitaire de la Marne.** But: assurer l'aide aux tuberculeux et à leur famille et organiser les campagnes du timbre antituberculeux. Siège social: hôtel de la préfecture, Châlons-sur-Marne.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association d'éducation populaire de l'école de filles de l'institution Saint-Charles,** à Vienne. But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école de filles, place des Capucins, Vienne.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Amicale laïque de Prémilhat.** But: développement de la pensée laïque, éducation post et périscolaire. Siège social: école publique de Prémilhat.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Amicale des anciens élèves et des parents d'élèves des écoles publiques de garçons et de filles de Charolles.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Charolles.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Chanteloup-les-Bois.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, au bourg de Chanteloup.

12 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de la Fontenelle.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école libre de filles de la Fontenelle.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Amicale sportive de Saint-Palais.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: école publique, Saint-Palais.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Marie-Auxiliatrice.** But: soutien de matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 7 et 9, avenue Linné, Roubaix.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école de filles.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 36, rue Saint-Louis, Roubaix.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles Externat des Saints Anges.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 2, rue Sainte-Thérèse, Roubaix.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 275, avenue G.-Delory, Roubaix.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Société amicale laïque de Mauron.** But: éducation. Siège social: école publique, Mauron.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 2, rue de Wasquehal, Roubaix.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Coopérative scolaire de l'école de garçons de Tarnos-Forges.** But: compléter l'enseignement scolaire par la formation intellectuelle, morale et physique des enfants. Siège social: école publique de garçons de Tarnos-Forges.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Troyes. **Cercle laïque de Sainte-Savine.** But: organisation de loisirs culturels. Siège social: hôtel de ville de Sainte-Savine.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Amicale des facteurs de Cognac.** But: permettre d'offrir un don (en nature ou argent) à l'occasion du mariage, de la mise en retraite ou du décès de l'un de ses membres. Siège social: locaux P. T. T., service distribution, Cognac.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque.** But: défense des intérêts laïques. Siège social: école publique, Saint-Laurent-la-Vernède.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Roch,** à Felletin. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Roch, à Felletin.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association amicale des anciennes et anciens élèves de l'école Pigier,** à Saintes. But: venir en aide à ses membres selon que les ressources le permettent. Siège social: 1, quai de l'Yser, Saintes.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc de Varize.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école Sainte-Jeanne-d'Arc, Varize.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Chambon-sur-Voueize.** But: organiser le fonctionnement et défendre les intérêts de l'école privée de filles de Chambon-sur-Voueize. Siège social: école privée de filles, Chambon-sur-Voueize.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **Association de parents d'élèves de l'école privée mixte de Villamée.** But: gestion financière de l'école. Siège social: école privée mixte de Villamée.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Tarbes. **Comité de Bigorre de pétanque.** But: créer des liens d'amitié et de solidarité. Siège social: 1, place Parmentier, Tarbes.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Comité des fêtes de Cangey.** But: organisation de fêtes et manifestations pour développer les activités locales. Siège social: mairie de Cangey.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Maximin.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 25, rue de Thionville, Lille.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 4, rue de la Carnoy, Lambersart.

14 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Soissons. **Caisse interprofessionnelle d'aide à la construction de l'Aisne (C. I. A. C. A.).** But: mise en œuvre de tous moyens appropriés pour la construction de logements nouveaux, l'entretien de logements existants et l'amélioration de logements insalubres, pour la suppression des taudis, ainsi que l'accession à la propriété. Elle ne peut agir que dans un but désintéressé et s'interdit le partage de tout bénéfice. Siège social: 3, rue de Braine, Soissons.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de la Bourrelière, Tourmignies.

14 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'externat Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 5, rue de la Liberté, Wervicq-Sud.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Cercle éducatif de l'école de garçons de la rue Jean-Jacques-Rousseau.** But: compléter l'enseignement périscolaire et postscolaire par la formation intellectuelle, morale ou physique des élèves et des anciens élèves de l'école. Siège social: 12, rue Jean-Jacques-Rousseau, Charleville.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Blaye. **Amicale laïque de Saint-Paul.** But: achat de matériel pouvant permettre l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: à l'école des garçons, à Saint-Paul.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Jean.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue de la Marbrerie, Lille-Fives.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Cœur-de-Marie (filles).** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue Pigalle, Roubaix.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de la Place, Verlinghem.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école sainte-Marie.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: boulevard des Ecoles, Willems.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue de la République, Willems.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école de l'Immaculée-Conception.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 7, rue Abbé-Bonpain, Wervicq-Sud.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Louis.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 54, rue de l'Ecole-Saint-Louis, Lille.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'externat Saint-Martin.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 35, rue Pellait, Roubaix.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Sarlat. **Association des parents d'élèves de la classe élémentaire de l'école Saint-Joseph de Sarlat.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, boulevard Manuel, Sarlat.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Paul d'Angoulême.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 38, rue de l'Epernon, Angoulême.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association d'éducation et d'entr'aide sociale de Méry.** But: assistance aux malades, instruction, formation chrétienne et professionnelle de la jeunesse, organisation des loisirs et sports. Siège social: maison du patronage, Méry.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Amicale laïque de Mazirat.** But: veiller à la défense des intérêts de l'école laïque et des enfants qui lui sont confiés, tant au point de vue moral que matériel; aider à l'organisation des œuvres post et périscolaires; poursuivre un but éducatif. Siège social: école publique de Mazirat.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association des parents d'élèves de l'école mixte privée de Caraman.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école mixte privée, route de Villefranche, Caraman.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association des parents d'élèves de l'école maternelle privée de Caraman.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école maternelle privée, rue Carnot, Caraman.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. **Association des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Chanteloup-les-Bois.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de garçons, au bourg, Chanteloup-les-Bois.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Amicale laïque de Trigavou.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons de Trigavou.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association des parents d'élèves de l'institution Saint-Eugène,** à Aurillac. But: soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: 8, rue du Cayla, à Aurillac.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école de la Sagesse.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 2 *ter*, rue de la Sagesse, Roubaix.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: rue Nationale, Annœullin.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'institution Saint-Elaire.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 8, rue des Augustins, Lille.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: place du Général-de-Gaulle, Chéreng.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Lamure-sur-Azergues.** But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école; toutes activités pouvant apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école privée de filles, à Lamure-sur-Azergues.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Lamure-sur-Azergues.** But: grouper les chefs de famille ayant des enfants inscrits à l'école; toutes activités pouvant apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: pensionnat de garçons, Lamure-sur-Azergues.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Corneille.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 4, rue Jules-Ferry, à Hem.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Les Boulistes bruaysiens.** But: développer le jeu de boules. Siège social: café Bastien, rue Dussart, Bruay-en-Artois.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association amicale des sous-officiers de réserve du Ban-de-Vagney et environs.** But: grouper tous les sous-officiers de réserve aux anciens sous-officiers; être leur interprète auprès de l'autorité militaire; défendre leurs intérêts moraux et matériels; maintenir et perfectionner leur instruction; organiser des séances d'instruction ou de perfectionnement. Siège social: mairie de Vagney.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte Sainte-Cecile de Saint-Aubin-Epinay.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: école Sainte-Cécile, Saint-Aubin-Epinay.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Cahors. **Association des correspondants de chemins de fer du département du Lot.** But: toutes études, démarches ou interventions relatives à la coordination des transports sur le plan local. Siège social: 111, boulevard Gambetta, Cahors.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons de Chambon-sur-Voueize.** But: organiser le fonctionnement et défendre les intérêts de l'école privée de garçons de Chambon-sur-Voueize. Siège social: école privée de garçons, Chambon-sur-Voueize.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association pour la défense du cap Canaille et de l'anse de l'Arène.** But: défense du cap Canaille et de l'anse de l'Arène. Siège social: villa La Rose du Ciel, chemin de l'Arène, Cassis.

15 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. **Association amicale des élèves et anciens élèves des écoles laïques de Champagnat-le-Jeune et la Chapelle-sur-Usson.** But: pratiquer la solidarité et entretenir des relations amicales entre les élèves et anciens élèves de l'école. Siège social: école laïque, Champagnat-le-Jeune.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre de la Nièvre.** But: représentation départementale des associations adhérentes et défense en commun de leurs intérêts généraux. Siège social: 15, rue Roquebeau, Fourchambault.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association des parents d'élèves de l'école du Saint-Sépulcre.** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres, aux familles. Siège social: 6, rue des Blanchisseurs, Lambersart.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Cercle laïc lorrinois.** But: diffuser la pensée laïque, établir un lien entre les familles et l'école, prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire par l'organisation de loisirs culturels. Siège social: école de garçons, Lerrain.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Plessala.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Plessala.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école privée des garçons de Plessala.** But: entr'aide éducatrice des familles et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, Plessala.

15 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association de parents d'élèves du cours de Mlle Troutot.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école dans les classes du premier degré; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: école privée de Mlle Troutot, 42, rue Louis-Blanc, Paris.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Amis de l'école.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire par l'organisation de loisirs culturels. Siège social: école publique de garçons, rue Durkheim, Epinal.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Pau. **Union sportive Pomps.** But: pratique de l'éducation physique, athlétisme et sports collectifs. Siège social: mairie de Pomps.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école Sainson.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: 55, rue Saint-Jacques, Paris.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Amicale laïque des écoles publiques de Vagney-Centre.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire par l'organisation de loisirs culturels. Siège social: école de garçons du Centre, Vagney.

16 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. **Amitié ouvrière.** But: initier les jeunes à l'art dramatique. Siège social: 125 *bis*, rue de Verdun, Saint-Marc, Brest.

16 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. **Association des parents d'élèves de l'école publique de Tourniac.** But: entretenir les relations amicales entre élèves, parents et amis de l'école publique. Siège social: école de Tourniac.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Jeune scène et chorale du lycée d'Orléans.** But: culture dramatique et musicale des élèves en vue de manifestations, d'éducation populaire. Siège social: 21, rue Jeanne-d'Arc, Orléans.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Société de chirurgie de Montpellier.** But: étude de la chirurgie et de ce qui s'y rapporte. Siège social: faculté de médecine, Montpellier.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association chrétienne éducative de la jeunesse scolaire de Saint-Brieuc.** But: compléter par la formation intellectuelle et morale l'enseignement scolaire des enfants fréquentant les établissements d'enseignement public de Saint-Brieuc. Siège social: M. Cheruel, 18, rue Charbonnerie, Saint-Brieuc.

16 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. **Amicale des parents d'élèves et amis de l'école publique de Vebret.** But: entretenir les relations amicales entre élèves, parents et amis de l'école publique. Siège social: école, Vebret.

16 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph d'Yvré-l'Evêque.** But: grouper les parents ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, Yvré-l'Evêque.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Amicale des sapeurs-pompiers de la Seyne-sur-Mer.** But: veiller aux intérêts des membres actifs; organiser des réjouissances. Siège social: hôtel de ville, la Seyne-sur-Mer.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Association des parents d'élèves de l'école Pensionnat Notre-Dame-de-France.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral de l'école et des maîtres. Siège social: 5, rue Latour-Maubourg, le Puy.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque de Calvisson.** But: défense des intérêts de l'école laïque. Siège social: écoles publiques, Calvisson.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Les Amitiés Cannes-Suisse (secours aux enfants).** But: venir en aide aux enfants nécessiteux du canton de Cannes et organiser des séjours en Suisse pendant les vacances scolaires. Siège social: villa Montbrillant, avenue Amiral-Wermyss, Cannes.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Amicale des parents d'élèves et amis de l'école publique de Vieillevie.** But: entretenir les relations amicales entre élèves, anciens élèves, parents et amis de l'enseignement public. Siège social: école de Vieillevie.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association des parents d'élèves de l'école chrétienne de Cox.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école chrétienne, Cox.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association des parents d'élèves, amis et anciens élèves de l'école laïque de Vic-sur-Cère.** But: entretenir les relations amicales entre élèves, anciens élèves, parents et amis de l'enseignement public. Siège social: école Labrunie, Vic-sur-Cère.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. **Amicale des parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'école publique de Jaleyrac.** But: entretenir les relations amicales entre élèves, parents et amis de l'enseignement public. Siège social: école, Jaleyrac.

17 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Amicale laïque de Lux.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: mairie, Lux.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **La Maison des sourds-muets.** But: organiser les œuvres sociales et les loisirs. Siège social: 38, rue Papety, Marseille.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons d'Ecole.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, Ecole.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Ecole.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, Ecole.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Jeunesse amicale sportive moulinaise.** But: pratique de tous les sports. Siège social: au bourg de Moulins-sur-Cephons.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Amicale laïque de Pruzilly.** But: culture populaire. Siège social: école de Pruzilly.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Conseil des parents d'élèves des écoles publiques** (groupe de l'avenue du Drapeau). But: aide aux œuvres postscolaires et périscolaires de l'école. Siège social: groupe scolaire, école de garçons, avenue du Drapeau, Dijon.

18 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Villages internationaux d'enfants.** But: rassembler dans un but de compréhension mutuelle des enfants de toutes nationalités. Siège social: 40, avenue du Président-Wilson, Paris.

18 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Société amboisienne de lecture.** But: travailler à l'éducation populaire par des conférences, bibliothèques, cercles d'études et par tous autres moyens appropriés tels que spectacles et représentations cinématographiques éducatifs. Siège social: chez Mme Herisse, 119, rue Nationale, Amboise.

18 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'institution Franchet.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école dans les classes du premier degré; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral aux familles et à l'école. Siège social: 37, rue Emile-Zola, Choisy-le-Roi.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Amicale des anciens élèves de l'école de Varennes-les-Mâcon.** But: diffusion de la culture populaire. Siège social: mairie de Varennes-les-Mâcon.

17 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles,** 115, rue Caulaincourt, Paris. But: grouper les chefs de famille des enfants inscrits à l'école dans les classes du premier degré. Siège social: 115, rue Caulaincourt, Paris.

19 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Vaucluse. **Association des disciples de Georges de Montfavet.** But: développer les bases de la vie totale. Siège social: La Préfète, Montfavet.

19 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **La Maison familiale** transfère son siège social du Merlet, Péchabou, par Castanet, au château de Pompertuzat, par Montgiscard, et renouvelle son bureau ainsi que la composition de ce dernier.

19 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Union fraternelle Saint-Paul de Rezé.** But: développement des jeunes gens par la gymnastique. Siège social: rue Julien-Douillard, Rezé-Pont-Rousseau.

19 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des parents d'élèves de l'école paroissiale mixte de Bourgoin.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école paroissiale mixte, 2, rue Docteur-Desgranges, Bourgoin.

19 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Chozeau.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école privée de filles de Chozeau.

19 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Les Boulistes bruaysiens.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: café Loiselet, rue Hermant, à Bruay-en-Artois.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire école libre de Lajo.** But: fonctionnement de l'école. Siège social: école libre de Lajo, par Saint-Alban.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'école primaire de filles de l'établissement de Carcado-Saisseval.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: 121, boulevard Raspail, Paris.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 1951 : page 13076, 2e colonne, 1re annonce. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Geneviève de Montreuil-sous-Bois,** au lieu de : « 55, rue Voltaire, Montreuil-sous-Bois », lire : « 65, rue Voltaire, Montreuil-sous-Bois ».
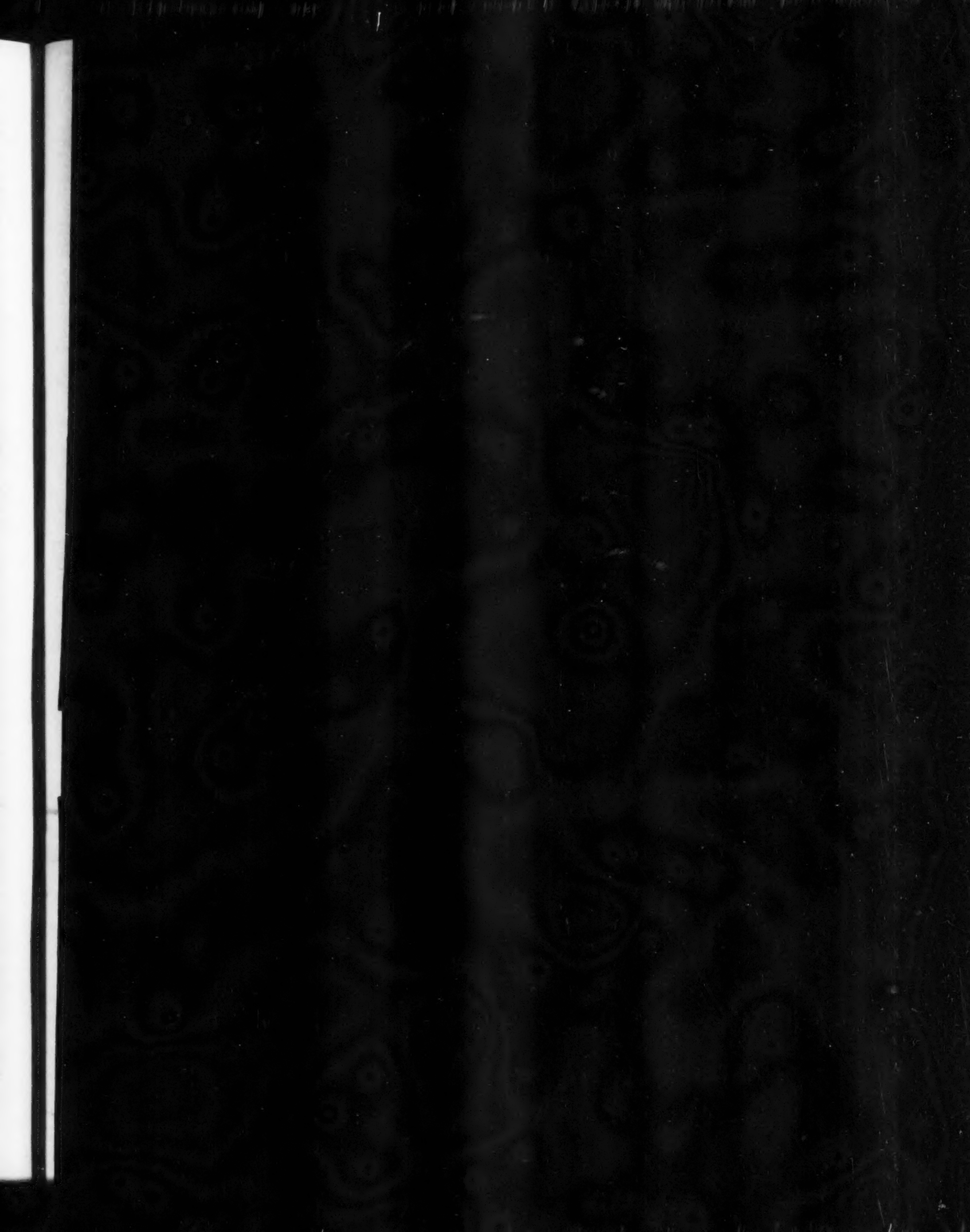
Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.